



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Committee on

Rules, Procedures and the Rights of Parliament

Chair:

The Honourable DONALD H. OLIVER

Tuesday, June 23, 2009

Issue No. 12

Eighth meeting on:

Study on the Senate committee system

WITNESS:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité permanent du

Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

Président :

L'honorable DONALD H. OLIVER

Le mardi 23 juin 2009

Fascicule n° 12

Huitième réunion concernant :

L'étude sur le système de comités du Sénat

TÉMOIN :
(Voir à l'endos)

THE STANDING COMMITTEE ON RULES,
PROCEDURES AND THE RIGHTS OF PARLIAMENT

The Honourable Donald H. Oliver, *Chair*

The Honourable David P. Smith, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Joyal, P.C.
Brown	Keon
Cools	* LeBreton, P.C.
Corbin	(or Comeau)
* Cowan	Losier-Cool
(or Tardif)	McCoy
Duffy	Nolin
Fraser	Robichaud, P.C.
Furey	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Mockler (*June 23, 2009*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Duffy (*June 19, 2009*).

LE COMITÉ PERMANENT DU RÈGLEMENT,
DE LA PROCÉDURE ET DES DROITS DU PARLEMENT

Président : L'honorable Donald H. Oliver

Vice-président : L'honorable David P. Smith, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Joyal, C.P.
Brown	Keon
Cools	* LeBreton, C.P.
Corbin	(ou Comeau)
* Cowan	Losier-Cool
(ou Tardif)	McCoy
Duffy	Nolin
Fraser	Robichaud, C.P.
Furey	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 23 juin 2009*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 19 juin 2009*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 23, 2009
(19)

[*English*]

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day, at 9:37 a.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Donald H. Oliver, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Brown, Fraser, Furey, Joyal, P.C., Keon, Mockler, Nolin, Oliver and Robichaud, P.C. (10).

In attendance: Michel Bédard and Sebastian Spano, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 25, 2009, the committee continued its examination of the Senate committee system. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 5.*)

WITNESS:

Senate of Canada:

The Honourable Senator A. Raynell Andreychuk.

Senator Andreychuk made a presentation and answered questions.

At 11:20 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Blair Armitage

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 23 juin 2009
(19)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 37, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Donald H. Oliver (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Brown, Fraser, Furey, Joyal, C.P., Keon, Mockler, Nolin, Oliver et Robichaud, C.P. (10).

Également présents : Michel Bédard et Sebastian Spano, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 mars 2009, le comité poursuit son étude sur le système de comités du Sénat. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi du comité figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Sénat du Canada :

L'honorable sénateur A. Raynell Andreychuk.

Le sénateur Andreychuk fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 23, 2009

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:37 a.m. to study on the Senate committee system as established under rule 86, taking into consideration the size, mandate and quorum of each committee; the total number of committees; and available human and financial resources.

Senator Donald H. Oliver (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: As honourable senators know, we have held a number of meetings to date on the subject of the study of our committees. The committee has met seven times on this subject prior to today's meeting. We have heard from committee chairs, deputy chairs, former committee chairs, former government leaders, the Principal Clerk of the Committees Directorate and the Assistant Parliamentary Librarian. In addition, we have received 49 replies from honourable senators to our questionnaire on the committee system.

After today's meeting, I fully expect that we will not meet again as a committee until after the Senate returns from its summer adjournment. I have no particular secret information to that effect, but I can read the tea leaves as well as the rest of you, and we hope something might happen today.

Our analysts from the Library of Parliament will synthesize the information we have heard, and they will develop a background package on the testimony received, as well as a draft model of how the committee study might take shape for the consideration of the steering committee before it is brought back to the main committee.

In addition, the working group on the revision of the rules has met and agreed on a timetable and division of work. The group should produce useful results in time for renewed consideration by this committee when the Senate returns in September.

We have been busy. Our committee has met 19 times since it was organized. The committee has produced four substantive reports on the reinstatement of bills, the process for questions of privilege, a question of privilege and on rules to adapt changes in the Conflict of Interest Code for senators to our rules of procedure. We have been productive and I thank everyone on this committee for all their hard work and support on the various initiatives of this committee.

Today, honourable senators, we have the pleasure of hearing from one of our own committee members, Honourable Senator Andreychuk, who wishes to address us on issues related to the study of the committee system. Her remarks will be based on her perspective as Chair of the Standing Senate Committee on Human Rights.

Senator Andreychuk, you have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 23 juin 2009

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui à 9 h 37 pour étudier le système de comités du Sénat établi conformément à l'article 86 en tenant compte de la taille, du mandat et du quorum de chaque comité, du nombre de comités et des ressources humaines et financières disponibles.

Le sénateur Donald H. Oliver (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Comme les honorables sénateurs le savent, nous avons eu un certain nombre de rencontres qui ont porté sur l'étude de nos comités. Le comité s'est réuni sept fois, jusqu'à aujourd'hui. Nous avons entendu les points de vue de présidents de comités, de vice-présidents, d'anciens présidents, d'anciens leaders du gouvernement, de la greffière principale de la Direction des comités et du bibliothécaire parlementaire adjoint. De plus, 49 honorables sénateurs ont répondu à notre questionnaire sur le système de comités.

Après notre séance d'aujourd'hui, je m'attends à ce que le comité ne se réunisse qu'au retour du congé estival du Sénat. Je ne possède pas de renseignements secrets sur la question, mais je peux présager et espérer, comme vous tous, qu'il se passera quelque chose aujourd'hui.

Nos analystes de la Bibliothèque du Parlement feront la synthèse de l'information que nous avons entendue, puis ils prépareront un dossier d'information sur les témoignages reçus et un modèle préliminaire indiquant la forme que pourrait prendre l'étude du comité. Le tout sera soumis au comité directeur, puis reviendra au comité.

En outre, le groupe de travail sur la révision du Règlement s'est rencontré et s'est entendu sur un échéancier et sur la répartition du travail. Le groupe devrait produire des résultats utiles à temps pour que le comité puisse de nouveau étudier la question au retour du Sénat en septembre.

Nous avons beaucoup travaillé. Notre comité s'est réuni 19 fois depuis son organisation. Le comité a produit quatre rapports de fond sur le rétablissement de projets de loi, sur le processus relatif aux questions de privilège, sur une question de privilège et sur les règles visant l'adaptation du Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs à nos règles et procédures. Nous avons été productifs et je remercie tous les membres du comité pour leur travail acharné et pour leur soutien aux diverses initiatives de ce comité.

Aujourd'hui, honorables sénateurs, nous avons le plaisir d'écouter l'un des membres de notre propre comité, l'honorable sénateur Andreychuk, qui souhaite nous parler de questions liées à l'étude du système de comités. Ses propos s'appuieront sur son point de vue de présidente du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

Sénateur Andreychuk, la parole est à vous.

Senator Joyal: I do not want to interrupt, Senator Andreychuk.

I raise the point, Mr. Chair, because you have introduced accurately the number of reports that this committee has sent to the house, and I have seen those reports on the Orders of the Day for a certain time now.

The Chair: I spoke to two of the reports last week and I intend to speak to another today.

Senator Joyal: That is my suggestion. As a member of this committee, I am eager to see those reports proceed in the house, as are all the other honourable senators on the committee. I would appreciate it if you could do as much as you can so that we can have the benefit of a vote in the house on those reports.

The Chair: I said I spoke to two reports last week, and I did. One of them concerned privilege, which was raised by the Leader of the Opposition, Senator Cowan. Someone took the adjournment. Do you know if the opposition will speak to that matter today?

Senator Fraser: I plan to speak briefly to that matter today, chair.

The Chair: Do you think that might come to a vote?

Senator Fraser: The more of these reports that can come to a vote and move on, the better. Some of them we have been sitting for some Parliaments now.

Senator Joyal: That is essentially why I do not want those reports to stay there. If there is prorogation or dissolution in the early fall, we will lose that work and we will have to start all over again.

The Chair: Welcome, Senator Andreychuk. We are delighted that you have agreed to give us the benefit of your views, from your experience as chair. You now have the floor. As you know, after you have finished, there will be questions from honourable senators.

Hon. A. Raynell Andreychuk, Senate of Canada: Thank you, honourable senators.

Mr. Chair, you indicated that perhaps my reflections will come from chairing the Human Rights Committee, and they will. However, throughout the course of 16 years, I have been chair, deputy chair and an ordinary member of many committees, so it is from those perspectives that I want to deal.

I will not touch upon all the points I am concerned about in committees or on which I may have some perspectives, because I am on the committee and I can share those as we go along. There were a number of points, when you asked me to present, that have troubled me from day one.

In coming into the Senate and being on committees, the overall issue has always been, what are the rules that govern committees so that we can have equal access to them and understanding of them? By that, I mean the fairness of the rules. We can be told

Le sénateur Joyal : Je ne veux pas vous interrompre, sénateur Andreychuk.

J'interviens, monsieur le président, parce que vous avez donné le nombre juste de rapports que ce comité a envoyés à la Chambre des communes, et je vois ces rapports à l'ordre du jour depuis quelque temps déjà.

Le président : Je suis intervenu au sujet de deux de ces rapports la semaine passée, et je compte parler d'un autre rapport aujourd'hui.

Le sénateur Joyal : C'est ce que je suggère. En tant que membre de ce comité, je suis impatient de voir ces rapports présentés à la Chambre, comme tous les autres honorables membres du comité. Je vous saurais gré de faire tout ce que vous pouvez pour que nous puissions bénéficier d'une mise aux voix de ces rapports à la Chambre.

Le président : J'ai dit que j'étais intervenu au sujet de deux rapports la semaine passée, et je l'ai fait. L'un d'eux porte sur le privilège, et il a été soulevé par le leader de l'opposition, le sénateur Cowan. Quelqu'un s'est occupé de l'ajournement. Savez-vous si l'opposition abordera cette question aujourd'hui?

Le sénateur Fraser : Je compte aborder brièvement cette question aujourd'hui, monsieur le président.

Le président : Pensez-vous qu'elle pourrait être mise aux voix?

Le sénateur Fraser : Plus on met aux voix de ces rapports pour ensuite passer à autre chose, mieux c'est. Certains de ces rapports ont vu passer quelques législatures.

Le sénateur Joyal : C'est essentiellement la raison pour laquelle je ne veux pas que ces rapports en restent là. S'il y a prorogation ou dissolution au début de l'automne, nous perdrons tout ce travail et nous devons tout reprendre du début.

Le président : Bienvenue, sénateur Andreychuk. Nous sommes ravis que vous ayez accepté de nous faire bénéficier de vos idées et de votre expérience en tant que présidente. Vous avez maintenant la parole. Comme vous le savez, une fois que vous aurez terminé, les honorables sénateurs vous poseront des questions.

L'honorable A. Raynell Andreychuk, Sénat du Canada : Merci, honorables sénateurs.

Monsieur le président, vous avez indiqué que mes réflexions proviendraient peut-être de mon expérience à la présidence du Comité permanent des droits de la personne et c'est bien le cas. Cependant, en 16 ans, j'ai été présidente, vice-présidente et membre de nombreux comités, et ce sont les perspectives que je vais présenter.

Je n'aborderai pas tous les points qui me préoccupent au sujet des comités ou pour lesquels j'ai des idées, car je fais partie du comité et je peux vous en faire part au fur et à mesure. Quand vous m'avez demandé de faire un exposé, un certain nombre d'éléments qui me troublent depuis le début me sont venus à l'esprit.

Quand on arrive au Sénat et qu'on fait partie de comités, la grande question qui se pose est depuis toujours la suivante : quelles sont les règles qui régissent les comités de sorte que tous les connaissent et les comprennent. J'entends par là l'équité des

that a committee starts, it has certain resources and can do its work. We look at the mandate of the committee and we go about that work.

However, in the years that I have been here, I have found that it has been difficult whether through the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration or, in the past, there were other ways to achieve fairness of the distribution of resources, particularly with regard to studies and the resources available for the committees across a broad stream. It took some time to understand that first-in usually received the best hearing. One did not know when to go to Internal Economy and what the boundaries of one's requests might be.

Over the years, I think we have perfected that process. We have a better process now through Internal Economy. However, the issue of fairness of resources still gives me concern, whether it is the number of clerks, the number of researchers or the number of dollars made available to a committee. It still seems to me to be more of an art than a process of rules upon which we can base our requests.

Anything that this committee can do to shore up what currently exists, and what appears to be going in the right direction, will be helpful. In a committee, comments will come up about wanting to conduct studies. Members may put forward an idea that is wonderful, but it will take a lot of travel, resources and time. As a chair, I wonder if I ask for everything that the committee wants whether it will be fair to other committees.

I go through that process, because I am mindful of the fact that we do not have unlimited resources. Despite hearing one senator some years ago say that if senators work, they should be given the money to do that work, I do not think that is the way we operate. We have a finite number of resources, and we should be sure that we staff committees and give them resources, with some sense of fairness among the committees.

That has been my constant concern, when I see other budgets: Is it fair, and is the committee careful not to ask for everything? We can put through elaborate plans that make a compelling case for resources, but are they at the expense of other committees? In other words, that concern for fairness still preoccupies me. It is difficult to translate to committee members what is fair and how much we can ask for.

The Chair: Do you have any specific recommendations that you want to make on that issue? What changes to the rules do you want to see to take away your fear of unfairness?

Senator Andreychuk: One thing I thought helped a lot was that the budgets all needed to be submitted at a particular time. Committees contemplated what they could reasonably accomplish within the year, then budgets were submitted and there was a process to assess them. I trust that, in that process, we weigh all the committees and take into account not only whether the committee can manage the work but whether budgets are fair, one committee to the other.

règles. On peut nous dire qu'un comité est créé, qu'il a certaines ressources et qu'il peut faire son travail. Nous regardons le mandat du comité et nous exécutons le travail.

Cependant, depuis que je suis là, je trouve qu'il est difficile — par l'intermédiaire du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ou autrement dans le passé — d'assurer une répartition équitable des ressources, particulièrement en ce qui concerne les études et les ressources auxquelles les comités ont accès pour un volet de travail général. Il a fallu du temps pour comprendre que les premiers bénéficient d'une meilleure écoute. On ne savait pas quand aller à la régie interne et à quoi pouvaient se limiter les demandes.

Au fil des années, je crois que nous avons perfectionné ce processus. Nous avons un meilleur processus maintenant, par l'intermédiaire de la régie interne. Cependant, la question de la répartition équitable des ressources me préoccupe toujours, que ce soit sur le plan du nombre de greffiers, du nombre de chercheurs ou des montants d'argent mis à la disposition d'un comité. Il me semble encore que ça relève davantage de l'art que du processus réglementaire sur lequel nous pouvons fonder nos demandes.

Tout ce que le comité peut faire pour consolider ce qui existe actuellement et ce qui semble aller dans la bonne direction sera utile. Au sein d'un comité, quelqu'un fera des commentaires en faveur de l'exécution d'études. Les membres peuvent proposer une idée formidable, mais qui exigera bien des déplacements, des ressources et du temps. En tant que présidente, je me pose la question : est-ce que ce sera juste pour les autres comités si je demande tout ce que le comité veut?

Je fais cette réflexion car je suis consciente du fait que nos ressources ne sont pas illimitées. J'ai entendu un sénateur dire, il y a quelques années, que si les sénateurs travaillent, il faut leur donner l'argent nécessaire pour faire ce travail, mais je ne crois pas que ce soit la façon de fonctionner. Nos ressources sont limitées et nous devrions nous assurer de répartir équitablement les ressources humaines et financières entre les comités.

C'est ma préoccupation constante, quand je vois d'autres budgets. Le budget est-il juste? Le comité veille-t-il à ne pas tout demander? Nous pouvons présenter des plans complexes qui justifient les ressources demandées, mais est-ce au détriment d'autres comités? Autrement dit, cette question d'équité me préoccupe toujours. Il est difficile d'exprimer aux membres de comités ce qui est juste et combien nous pouvons demander.

Le président : Avez-vous des recommandations précises à faire sur cette question? Quels changements au Règlement permettraient de soulager vos craintes d'injustice?

Le sénateur Andreychuk : L'une des choses qui, je crois, aidaient beaucoup, c'est que tous les budgets devaient être soumis à un moment donné. Les comités avaient envisagé ce qu'ils pouvaient raisonnablement accomplir au cours de l'année, puis les budgets étaient soumis et il y avait un processus pour les évaluer. Je suis certaine que, dans le cadre de ce processus, nous évaluons tous les comités et tenons compte non seulement du fait que le comité peut faire le travail, mais aussi de l'équité des budgets des comités, les uns par rapport aux autres.

The Chair: Is that not a decision that the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration takes when they receive the budget from your committee, and all the other committees? They know how much money they have for committees. Is that not the kind of analysis they go through in Internal Economy?

Senator Andreychuk: I think that when we submit the budget for particular studies, that process is happening. I still do not know, after all these years, why certain committees have more than one clerk. I heard in this committee for the first time that the Chief Clerk of the Committees Directorate makes the case to Internal Economy that a particular committee be given two clerks. I had no idea that was happening. I was told that we are given either half a clerk or a clerk, depending on the committee workload.

There are still mysterious ways that resources reach committees. If I knew, for example, that two clerks were available to manage the work of my committee, I think we would probably have more on our plate, and manage the work differently. If I knew the range of dollars at my disposal for my committee, I could then gear the studies to that range.

We are heading in the right direction, but I am not yet certain that we have all the pieces in place. Contract workers and assignments are being worked on.

I am not here to be critical. I am here to suggest that we are on the right path but that we need to do more work to solidify some of those issues so that the process is more transparent to all of us, when we come into the system; what the rules are and how we go about seeking a fair apportionment of resources for a committee that we are in charge of.

The Chair: Senator Furey is the chair of Internal Economy, and he is here. Senator Furey, I will hold all questions until the honourable senator makes her points, and you are first on the list.

Senator Furey: That is fine.

Senator Andreychuk: One other comment that we make about our committee structure is that we have the ability to study issues in a way similar to royal commissions and that, therefore, we are much more efficient with resources.

I have spent time thinking about whether our studies are as neutral as those of a royal commission. I do not think they are in all cases, nor should they be. I wonder why we continue to use that kind of language, and compare ourselves to royal commissions.

Our studies are often much more pointed. We may start out with a particular point of view. We are not vested with neutrality. We come with our experiences, and we often sit in clusters representing particular parties. We are not here as party members, but we are associated with parties. When we conduct our studies,

Le président : N'est-ce pas une décision que prend le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration quand il reçoit le budget de votre comité et de tous les autres comités? Ils savent combien ils ont d'argent pour les comités. N'est-ce pas le type d'analyse qu'ils font à la régie interne?

Le sénateur Andreychuk : Je crois que c'est bien le processus, quand nous soumettons le budget lié à une étude particulière. Je ne sais toujours pas, après toutes ces années, pourquoi certains comités ont plus d'un greffier. J'ai entendu dans ce comité pour la première fois que la greffière principale de la Direction des comités établit le bien fondé de l'attribution de deux greffiers à un comité en particulier. Je ne savais pas du tout que cela se faisait. On m'a dit qu'on nous attribue un demi-greffier ou un greffier, selon la charge de travail du comité.

Les ressources empruntent encore des voies mystérieuses pour se rendre aux comités. Si je savais, par exemple, que deux greffiers sont disponibles pour la gestion des travaux de mon comité, je crois que nous aurions probablement davantage à faire et que nous gérerions le travail différemment. Si je savais à peu près combien mon comité peut obtenir, j'adapterais alors les études à ces montants.

Nous avançons dans la bonne direction, mais je ne suis pas encore certaine que toutes les pièces soient en place. On se penche sur les travailleurs contractuels et sur les affectations.

Je ne suis pas ici pour critiquer. Je suis ici pour avancer que nous sommes sur la bonne voie, mais que nous devons travailler davantage à solidifier certains de ces aspects de sorte que le processus soit plus transparent pour nous tous, une fois dans le système, et que nous connaissions les règles et la façon d'obtenir une juste part des ressources pour le comité qui relève de notre responsabilité.

Le président : Le sénateur Furey est le président du Comité de la régie interne et il est ici. Sénateur Furey, je garderai toutes les questions pour plus tard, le temps de laisser l'honorable sénateur présenter ses arguments. Vous êtes le premier sur la liste.

Le sénateur Furey : C'est parfait.

Le sénateur Andreychuk : Autre commentaire au sujet de la structure de nos comités : nous pouvons étudier des questions un peu comme les commissions royales, et nous sommes, par conséquent, beaucoup plus efficaces en termes de ressources.

J'ai consacré du temps à réfléchir à la question de savoir si nos études sont aussi impartiales que celles des commissions royales. Je ne crois pas qu'elles le soient dans tous les cas, et elles ne devraient pas l'être non plus. Je me demande pourquoi nous continuons d'utiliser ce genre de langage et de nous comparer à des commissions royales.

Nos études sont souvent beaucoup plus pointues. Il nous arrive d'avoir un point de vue particulier comme point de départ. Notre neutralité n'est pas inhérente. Nous arrivons avec nos expériences, et nous nous regroupons souvent en fonction de notre parti. Nous ne sommes pas ici en tant que membres de partis, mais nous

they are valuable, but when we start saying that we are absolutely neutral in our studies, we lose something about our studies, and perhaps our fact base is not correct.

I will talk about studies that I have worked on, so I will not point to any other committee. We have said we want Canada to comply more with the international human rights legislation. We conduct a study to determine how we can accomplish that goal. We are not a royal commission and we do not presume to be, yet, we often say we are neutral when we conduct studies. Perhaps on a study like euthanasia we were.

We should not try to compare ourselves and the cost efficiency. We should build our case and bring it down to what our role is here. The essence of our role is political, and it is to scrutinize legislation. If we build our studies in conformity to that role, we will be on surer ground.

Another issue that has troubled me is that we have had bits and pieces of a debate on how to evaluate our work. One senator has testified as to whether our studies have value, based on issues with which perhaps I do not believe. For example, the number of times we are in the newspaper is not a way to judge our worth. We are here in a policy discussion, and I judge my work sometimes based on whether I have been able persistently and consistently to change policy attitudes or policy objectives in the government that we have been critiquing.

Sometimes the quiet method is better than the public method. Our reports, studies and decisions sometimes are not geared to a public discourse in the same way. We should not look for a one-size-fits-all evaluation. Our studies should be evaluated according to our objectives at the start of our studies.

Some of our studies are not the kinds that induce the public to become involved, and some are. In some studies, we are ahead of the curve in trying to create a public awareness on issues. Sometimes, we use public means to do so, and sometimes we use academics. The fact that we file some reports, and certain segments of a society read them, has the same effect as if we had a public debate with the press. I have concerns about that type of report.

In another more practical area, I hope this committee deals with the subcommittee we have set up on observations. Our chief function here is to scrutinize legislation; to pass it, reject it or amend it. We curiously started adding this issue of observations. From my investigations into the first observations that I came to, and they may not be the first observations made, observations were tacked on when committees did not want to amend a bill but had concerns about its implementation, the fullness of the legislation or its unintended consequences. By consensus, the

sommes associés à des partis. Les études que nous menons sont précieuses, mais quand nous nous mettons à dire que nous sommes parfaitement neutres, nous perdons quelque chose et notre base factuelle est peut-être incorrecte.

Je parlerai d'études auxquelles j'ai travaillé, et je ne pointerai donc pas du doigt d'autres comités. Nous avons dit que nous voulons que le Canada se conforme davantage aux mesures législatives internationales sur les droits de la personne. Nous menons une étude pour déterminer comment réaliser cet objectif. Nous ne sommes pas une commission royale et nous ne présumons pas en être une, mais nous disons souvent que nous sommes neutres dans l'exécution de nos études. Nous l'avons peut-être été dans la réalisation d'une étude sur l'euthanasie.

Nous ne devrions pas essayer de comparer notre rôle et notre coût-efficacité à ceux d'autres organisations. Nous devrions monter notre dossier et le limiter au rôle que nous jouons ici. Notre rôle est essentiellement politique et il consiste à examiner minutieusement les mesures législatives. Si nous structurons nos études conformément à ce rôle, nous avancerons en terrain moins glissant.

Le fait que nous n'ayons eu qu'un débat fragmentaire sur la façon d'évaluer notre travail est une autre question qui me préoccupe. Un sénateur s'est basé sur des critères auxquels je ne crois peut-être pas pour témoigner à propos de la valeur de nos études. Par exemple, le nombre de fois où nous sommes mentionnés dans les journaux n'est pas un moyen d'évaluer la valeur de notre travail. Nous soutenons ici des discussions politiques et je juge parfois mon travail en fonction de ma capacité de changer obstinément et systématiquement l'attitude du gouvernement que nous critiquons à l'égard des politiques ou de modifier les objectifs de celles-ci.

Parfois, l'approche tranquille fonctionne mieux que l'approche publique. Nos rapports, nos études et nos décisions ne se prêtent pas tous également aux déclarations publiques. Nous ne devrions pas essayer de trouver une méthode d'évaluation universelle. Nos études devraient être évaluées en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés au début de l'étude.

Certaines de nos études ne suscitent pas l'intérêt du public, tandis que d'autres le font. Dans certains cas, nous sommes à l'avant-garde des efforts déployés pour sensibiliser le public à certaines questions. Nous avons parfois recours à des moyens publics pour y arriver, parfois à des universitaires. Le fait que nous déposons des rapports et que certains segments de la société les lisent a le même effet que si nous avions un débat public avec la presse. Ce genre de rapports me préoccupe.

Plus concrètement, j'espère que le comité prendra des mesures à l'égard du sous-comité que nous avons créé pour nous occuper des observations. Notre principale tâche consiste à examiner minutieusement les mesures législatives; à les adopter, les rejeter ou les modifier. Curieusement, nous avons commencé à ajouter des observations. D'après les premières observations que j'ai trouvées au cours de mon enquête — et ce ne sont peut-être pas les premières observations qui ont été formulées —, j'ai constaté que les membres des comités formulaient des observations

committee said; yes, we believe the bill has merit and we will pass it, but we want to alert the government and others to observations.

In more recent years, I have seen observations used when amendments would have been more appropriate. Is this the road we want to take? Is this a proper use of observations?

More recently, it crystallized with me around the Federal Accountability Act when the observations were put forward from one side of the chamber in great detail, and it made it difficult for the minority opinion to be included because we do not recognize minority reports. It was a majority report. We were told we could amend it, but when any effort was made to amend it, we realized it was not amendable in the sense we wanted to amend it. A point of view was being put forward. I have seen a few of those examples.

Observations do not form part of the report they are attached to, as I understand it. The practice is a curiosity that has grown up in the Senate. It may have value or it may not, but the rules as to what observations are, the value they have and how they fit into our system have evolved, but the practice is not recognized. It is time that we look at them and determine what observations mean and for what purposes they are used. In fact, I introduced a motion some parliaments back to look at observations.

Regarding a more recent practical issue, I recall that earlier in my life in the Senate, when we conducted studies, and we only tabled studies that, perhaps, were more controversial, when we knew we could not reach consensus on the floor. We reached consensus in the committee but not on the floor, so we tabled those reports. More recently, we are moving to adopt reports and obtain reactions from the government. It seems to me the public does not understand the difference.

If a report is accepted only in a committee, but not by the Senate, it takes on a life in the public as a Senate report. We differentiate among certain reports, and we should. Yet for the public, no matter what we do in committee, those reports are somehow translated over time to be reports of the Senate, not reports of the committee, or even reports of the majority of the committee. It gives me concern when I have to defend opinions of the Senate, which, in fact, are not opinions of the Senate.

In other areas, I concur with other senators that have been in this chair, so I will not go over those areas, but I will answer questions.

The Chair: Thank you very much for those comments. The library researcher has handed me a note saying that in terms of Senate reports, lawyers, academics and judges use Senate and House of Commons studies and reports to understand the intent

lorsqu'ils ne désiraient pas modifier un projet de loi, mais qu'ils étaient préoccupés par sa mise en œuvre, son intégralité ou ses conséquences involontaires. Les membres du comité s'entendaient pour déclarer : oui, nous croyons au mérite de votre projet de loi et nous allons l'adopter, mais nous voulons attirer l'attention du gouvernement et des autres sur nos observations.

Au cours des dernières années, j'ai remarqué qu'on utilisait des observations, alors que des amendements auraient été plus appropriés. Est-ce la voie que nous voulons emprunter? Est-ce une utilisation appropriée des observations?

Plus récemment, les problèmes liés à cette approche me sont apparus clairement lorsque nous avons étudié la Loi fédérale sur la responsabilité et que des observations détaillées ont été présentées par un côté de la Chambre. La minorité a eu du mal à faire valoir son opinion parce que nous ne reconnaissons plus la valeur des rapports minoritaires. Il s'agissait d'un rapport majoritaire. On nous a dit que nous pourrions le modifier, mais lorsque nous avons essayé de le faire, nous nous sommes rendu compte que c'était impossible compte tenu de la façon dont nous voulions le modifier. Un seul point de vue était présenté. Cette situation s'est répétée à quelques reprises.

Je crois comprendre que les observations ne font pas partie du rapport auquel elles sont annexées. Cette pratique est une singularité qui s'est développée au sein du Sénat. Elle est peut-être valable, mais les règles qui régissent la nature des observations, leur valeur et la place qu'elles occupent dans notre système ont évolué sans que la pratique ne soit reconnue. Il est temps que nous examinions les observations et que nous déterminions leur signification et leurs objectifs. En fait, il y a de cela quelques législatures, j'ai présenté une motion visant à les examiner.

En ce qui concerne une question pratique plus récente, je me rappelle que, plus tôt dans ma carrière au Sénat, lorsque nous menions des études, nous déposions seulement celles qui étaient peut-être plus controversées et qui, nous le savions, ne feraient pas l'objet d'un consensus au Sénat. Nous étions parvenus à un consensus en comité, mais non au Sénat, alors nous déposions les rapports. Dernièrement, nous proposons d'adopter les rapports et d'obtenir des réactions de la part du gouvernement. Selon moi, le public ne fait pas la distinction entre les deux.

Si un rapport est adopté en comité mais non au Sénat, il devient aux yeux du public un rapport sénatorial. Nous faisons, comme il se doit, la distinction entre certains rapports mais, en ce qui concerne le public, peu importe ce que nous faisons en comité, les rapports se transforment avec le temps en rapports du Sénat, et non en rapports de comité ou même en rapports représentatifs de l'opinion de la majorité des membres d'un comité. Cela me préoccupe lorsque je dois défendre une opinion du Sénat qui, en fait, n'en est pas une.

En ce qui concerne les autres questions, je suis d'accord avec les autres sénateurs qui ont occupé ce fauteuil avant moi. Donc, je ne les reprendrai pas, mais je répondrai à vos questions.

Le président : Je vous remercie beaucoup de vos observations. L'analyste de la bibliothèque vient de me remettre une note indiquant qu'en ce qui concerne les rapports sénatoriaux, les avocats, les universitaires et les juges se servent des études du

of legislation. Senator Baker made this point in the chamber a few days ago. The intent of the legislation may have been forgotten after a time. These reports have been used by academics, lawyers and judges to go back to the original intent of the legislation. They can be used to help elucidate.

I have been the chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, the Standing Senate Committee on National Finance, the Standing Senate Committee on Transport and Communications, the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, and the Standing Committee on Rules, Procedures and Rights of Parliament. In my 19 years here, I do not think that I have ever felt that I did not receive enough money from Internal Economy to carry out our studies. The Agriculture Committee conducted studies across Canada on several occasions and in Europe, and the Standing Senate Committee on National Finance was given money to conduct studies and travel. I did not have the problem that you spent the first quarter of your remarks describing. I do not know how other senators feel but that has not been my experience.

Senator Furey: Thank you, Senator Andreychuk. I am happy that you raised this issue of, as you called it, fairness in distribution of resources. The area is troubling, especially since we have limited resources. Some chairs, as you indicated, are better than others when it comes to making requests. I believe our subcommittee process with Senator Robichaud has made fantastic strides in trying to fix or alleviate some of the problems associated with that issue, sometimes at the expense of their own popularity. At the end of the day, chairs that come with the largest requests are usually the ones that are cut the deepest.

Given your experience with the vast number of committees you have been involved in over the last 16 years, some of which you have chaired, have you ever found that you have been hindered or hampered in any work as a result of lack of funding or lack of resources?

Senator Andreychuk: The simple answer is yes. The process now of having a subcommittee scrutinize the budget is good compared to the process when I first came to the Senate. That process was much more difficult to understand. I know that now a subcommittee scrutinizes these budgets. That is why I am trying to reinforce that the rules be known before committees submit their budgets. I am thinking of things like the support staff given to committees, the ability to have subcommittees and the way the committee manages its work. If committees knew the rules, they could extend the amount of work. One does not always know where this evolution comes from. Sometimes it comes from the ingenuity of one chair or another.

Sénat et de la Chambre des communes ainsi que des rapports qui en découlent pour comprendre l'intention des mesures législatives. C'est ce que le sénateur Baker a affirmé en chambre il y a quelques jours de cela. Après un certain temps, il arrive qu'on oublie le but des mesures législatives. Les universitaires, les avocats et les juges utilisent les rapports pour se remémorer leur intention originale. Les rapports peuvent les aider à résoudre l'énigme.

J'ai été président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Au cours des 19 années que j'ai passées ici, je n'ai jamais eu l'impression que la régie interne m'avait attribué trop peu d'argent pour que je puisse mener à bien nos études. Le Comité permanent de l'agriculture a mené à plusieurs reprises des études à l'échelle du Canada ainsi qu'en Europe, et le Comité sénatorial permanent des finances nationales a reçu de l'argent pour financer des études et des déplacements. Je n'ai pas été aux prises avec le problème que vous avez passé le premier quart de vos remarques à décrire. Je ne sais pas ce que les autres sénateurs en pensent, mais ce n'est pas l'expérience que j'ai vécue.

Le sénateur Furey : Merci, sénateur Andreychuk. Je suis heureux que vous ayez soulevé la question d'équité en matière de distribution des ressources, comme vous l'avez appelée. Cette question est inquiétante, en particulier parce que nous disposons de ressources limitées. Certains présidents, comme vous l'avez mentionné, sont meilleurs que d'autres lorsqu'il s'agit de présenter des demandes. Je pense qu'avec l'aide du sénateur Robichaud, le processus entrepris par notre sous-comité a accompli d'importants progrès en vue de régler ou d'atténuer les problèmes liés à cette question, parfois au détriment de sa propre popularité. En définitive, les demandes les plus onéreuses présentées par les présidents sont habituellement celles qui subissent les plus importantes compressions.

Compte tenu du grand nombre de comités dont vous avez fait partie, et que dans certains cas vous avez présidés, au cours des 16 dernières années, avez-vous trouvé que le manque de financement ou de ressources avait entravé vos travaux, quels qu'ils soient, ou qu'il leur avait nui?

Le sénateur Andreychuk : La réponse, en un mot, est oui. Le fait d'avoir maintenant un sous-comité qui examine minutieusement le budget est une bonne chose, comparativement au processus qui existait lorsque j'ai intégré le Sénat. Le processus à cette époque était beaucoup plus difficile à comprendre. Je sais maintenant qu'un comité examinera les budgets sous toutes leurs coutures. C'est pourquoi j'essaie d'insister sur le fait que les membres des comités doivent connaître les règlements avant de présenter leur budget. Je pense, entre autres, au personnel de soutien affecté aux comités, à la possibilité d'avoir un sous-comité et à la façon dont le comité gère ses travaux. Si les comités connaissaient les règlements, ils pourraient étendre leurs travaux. On ne sait pas toujours ce qui a donné naissance à ces changements. Parfois, ils sont le fruit de l'ingéniosité de l'un ou l'autre des présidents.

In my own work method, I respect the fact that we are using taxpayers' dollars and that those dollars are not unlimited. Taxpayers want us to do good work, but that does not mean that we define our own credibility in that sense. We must be mindful of the times we live in. If we are in an economic recession, we must be part of the process and say that we will not have the kinds of budget increases that we might have at another times. I think we reflect the communities' will in Canada. I am always mindful in how I use dollars that they are not unlimited, so that other committees have the same chance to use those resources. When we hear that \$1 million is available for committees, I strategically ask how much of that funding would be for, say, the Standing Senate Committee on Human Rights, bearing in mind that valuable work is undertaken by other committees.

In one of our committees this year or last, when we made our presentations to the subcommittee, they were generous in their comments back, saying that our committee came with a bare bones budget, and that we were not padding it. They could not find any padding, and they were reasonably certain that we were asking for what was reasonable, not what was anticipatory and so on.

I am not saying that my work approach is the only way to work; I am saying that we all bring our own ways of working to the table. The more the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration can set the rules, the better it is for the committees to understand how to approach the budget process.

Senator Furey: Is it fair to say from your comments that the work you undertake or, rather, the work you do not undertake, is more a result of your strategic planning and concern about the budgetary process and our limited resources than it is a committee or subcommittee not giving you the money or the resources to complete the work you asked to complete? There is a big difference here.

Senator Andreychuk: I think it is both. We have, in the past — not in the last year or so — asked for resources and been asked to wait until the next year to put in our proposals, and delay or defer travel. We have had a good working relationship in that regard.

Senator Furey: One problem in the past, Senator Andreychuk, and I am sure you are aware of this problem, especially in the past few years where we have had minority parliaments, is that the subcommittee makes recommendations to the full committee usually on a partial business. A committee that comes looking for a huge amount of money will not be given the whole amount but will be given the money in a number of different tranches, because of possible dissolution, prorogation and everything else that happens, as we have seen in the last number of years. We generally ending up not spending the full allocation for

Dans mon travail, je respecte le fait que nous avons recours aux deniers publics et que ces deniers ne sont pas illimités. Les contribuables veulent que nous effectuions du bon travail, mais cela ne veut pas dire que nous devons définir notre crédibilité en ce sens. Nous devons nous souvenir de la période dans laquelle nous vivons. Lorsque nous sommes en pleine récession, nous devons faire notre part et déclarer que nous ne réclamerons pas le genre d'augmentations budgétaires que nous pourrions obtenir en d'autres temps. Je pense que nous illustrons la volonté des collectivités canadiennes. Je fais toujours attention à la façon dont je dépense l'argent des contribuables parce qu'il n'est pas infini et que je veux m'assurer que les autres comités ont également la chance d'utiliser ces ressources. Lorsque j'entends dire qu'un million de dollars sont à la disposition des comités, je me demande, de manière stratégique, quelle portion de cet argent revient, par exemple, au Comité sénatorial permanent des droits de la personne en gardant en tête que d'autres comités effectuent également un travail précieux.

Lorsque, cette année ou l'année dernière, un de nos comités a présenté son budget au sous-comité, ses membres nous ont fait des éloges. Ils nous ont dit que le budget de notre comité était minimaliste, que nous ne l'avions pas gonflé inutilement. Ils ne pouvaient déceler aucune exagération et ils étaient assez certains que nous demandions des montants raisonnables, et non pas des sommes en prévision de toute éventualité, et cetera.

Je ne dis pas que mon approche est la seule façon de procéder; je dis que nous avons tous des façons différentes de fonctionner. Plus le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration établira clairement les règles, mieux les comités comprendront comment entamer le processus budgétaire.

Le sénateur Furey : Compte tenu de vos commentaires, peut-on affirmer sans crainte de se tromper que le travail que vous entreprenez ou, plutôt, le travail que vous n'entreprenez pas, est davantage le fruit de votre planification stratégique et de vos préoccupations en matière de processus budgétaire et de rareté des ressources, que le fruit de l'argent et des ressources qu'un comité ou un sous-comité vous accorde pour effectuer le travail que vous avez choisi d'accomplir? Cela fait une énorme différence.

Le sénateur Andreychuk : Je pense que c'est un peu des deux. Nous avons, dans le passé — mais non au cours de la dernière année —, demandé des ressources et on nous a demandé d'attendre l'année suivante pour présenter nos propositions et de retarder ou de reporter nos déplacements. Nous avons développé une bonne relation de travail sur ce plan.

Le sénateur Furey : Un des problèmes que nous avons rencontrés dans le passé, sénateur Andreychuk, et je suis certain que vous en avez pris conscience, en particulier au cours des dernières années pendant lesquelles les gouvernements ont été minoritaires, c'est que le sous-comité fait habituellement des recommandations au comité permanent pour seulement une partie des travaux. Un comité qui essaie d'obtenir une grosse somme d'argent se verra accorder les fonds en plusieurs versements dans l'éventualité d'une dissolution, d'une prorogation ou de toute sorte d'autres événements, comme ceux

committees. I am surprised to hear that you have not received resources that you asked for, particularly in the last number of years.

That being said, with respect to the process, do you think it would be better, when committees receive their mandate for their particular work or studies in the chamber, that we have a full debate on the costs of that work at that time, as opposed to waiting to receive the mandate and then obtain the money?

Senator Andreychuk: I am glad you asked that question. In any other environment, you put forward a proposal and you put forward the cost of that proposal so that those who make the final decision, which is those in the chamber, have the information before them. It has always been curious to me that we can go in and say, we want to study whatever, and then budget for that study later. Usually, in any environment I have been in, whether nongovernment, government or business, the two must come together: Here is what I want to do; here is what it will cost; and here is the time we think we will take. We do not take that approach here, however.

From the 16 years that I have been here, I have found that we have moved at least to understand that approach. We have said that we put forward a concept and the Senate agrees to it, but we still must justify the money that goes with that concept. That process forces committees to think about the meaning of the words, I will study human sexual exploitation, because the committee then must start costing out the study. We have moved towards that approach, but bringing the two together before a final decision would be better.

Senator Nolin: The discussion between Senator Furey and Senator Andreychuk is key to what we are doing.

You mentioned using the chamber to look into not only the principle of the subject or study but also the financial parameters of such a study.

Do you think the chamber is the appropriate body for that, or should there be a new body in the Senate? We currently have the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration looking after the administrative and financial components of the work. Do you think another body should look at the policy content of what a committee wants to do, or should the chamber have that role?

Senator Andreychuk: I was not thinking of someone looking at it that specifically. We have a committee. Most committees are composed of 12 members, and two committees are composed of 9 members. I think committees can determine their own work program. I do not want to take that role away from a committee. I do not want the chamber to tell committees what to study and

dont nous avons été témoins au cours des dernières années. En général, nous avons été incapables de dépenser tous les fonds affectés aux comités. Je suis surpris d'apprendre qu'on vous a refusé les ressources que vous demandiez, en particulier au cours des dernières années.

Cela étant dit, pour ce qui est du processus, pensez-vous que, lorsque les comités reçoivent leur mandat pour les travaux et les études qu'ils doivent mener, il vaudrait mieux que le Sénat tienne immédiatement un débat complet sur les coûts des travaux, au lieu d'attendre de recevoir le mandat et d'obtenir l'argent après coup?

Le sénateur Andreychuk : Je suis contente que vous posiez cette question. Dans tout autre milieu, les gens présentent des propositions et leurs coûts afin que les personnes qui prennent les décisions finales — dans le cas présent les sénateurs qui siègent à la chambre — disposent de tous les renseignements. J'ai toujours trouvé curieux que nous nous présentions en chambre, que nous déclarions notre intention d'étudier ceci ou cela et que, seulement après, nous établissions un budget pour financer l'étude. Habituellement, dans tous les milieux gouvernementaux, non gouvernementaux ou commerciaux où j'ai travaillé, les deux vont de pair. On annonce ce que l'on veut faire, on mentionne combien cela coûtera et on donne une estimation du temps que cela requerra. Cependant, ce n'est pas l'approche que nous adoptons ici.

Mes 16 années ici m'ont appris que nous avions au moins fini par comprendre cette approche. Nous présentons un concept et le Sénat l'approuve, mais il nous faut encore justifier l'argent que nécessite ce concept. Ce processus force les comités à réfléchir à la signification de mots tels que « je vais étudier l'exploitation sexuelle », parce qu'ensuite, ils doivent commencer à évaluer les coûts associés à cette étude. Nous avons appris à utiliser cette approche, mais présenter les deux éléments en même temps, avant qu'une décision finale soit prise, serait une bien meilleure idée.

Le sénateur Nolin : La discussion entre le sénateur Furey et le sénateur Andreychuk est fondamentale, par rapport à ce que nous faisons.

Vous avez mentionné que l'on pourrait, au Sénat, examiner les paramètres financiers de l'étude en plus du principe des travaux ou de l'étude

Croyez-vous que le Sénat est le lieu qui convient à cette fin, ou faudrait-il une nouvelle entité au Sénat? En ce moment, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se charge des aspects administratifs et financiers du travail. Croyez-vous qu'une autre entité devrait se pencher sur l'aspect politique de ce qu'un comité veut faire, ou ce rôle devrait-il incomber au Sénat?

Le sénateur Andreychuk : Je n'envisageais pas que quelqu'un se penche aussi particulièrement sur cet aspect. Nous avons un comité. La plupart des comités comptent 12 membres, et deux comités en comptent neuf. Je crois que les comités peuvent établir eux-mêmes leurs programmes de travail. Je ne veux pas retirer ce rôle à un comité. Je ne veux pas que le Sénat dise aux comités ce

what their budget will be. I want to be assured that someone has thought through the entire process of subject matter and funding before agreeing to the work.

Senator Nolin: That is my question. Who is that “someone?”

Senator Andreychuk: They must know what a study will cost before agreeing to undertake it.

Senator Nolin: I accept the ballpark principle. However, not all committees will be ready at the same time to present their work plans and a ballpark estimate of how much that work will cost. We cannot ask that everyone prepare their estimates at the same time.

Is there an individual or group of colleagues who would listen on an ongoing basis to requests and ballpark estimates of cost and then report to the chamber on those requests and estimates? Is the alternative to maintain the unfortunate responsibility that Senator Robichaud and two others have on their shoulders? That is not a fun responsibility, but someone needs to do it. I remember that Senator Furey once performed that role.

Do we keep that system, or do you want a larger body of peers to decide? I do not see the chamber, despite all good intentions, able to perform that function. We will probably agree to all requests and then send it to Senator Robichaud and ask him to fix it.

I am in favour of what you recommend, but I am trying to understand how the mechanics will work.

Senator Andreychuk: I have not put my mind to a new mechanism. I was looking to perfect the existing mechanism.

In my case, our committee will decide that it wants to study a broad area. The orders and mandates are broad, and we have no idea where they will end up. We then go to a committee to request funding. I believe that the committee should have determined the expense before asking for a mandate, and that the chamber should not scrutinize our budget. We should have the pieces together to propose our study. We currently propose the mandate and budget separately. We ask for the mandate we want and then go elsewhere for the funding.

The chamber needs to know that the two have been married. I do not think there should be debate on that mandate and funding in the chamber. There should be a process that leads to a final decision in the chamber.

Senator Nolin: I have a comment on your reflection on royal commissions. I find that comparison useful in terms of best cost value for a report.

I have here in mind Senator Keon’s two reports with Senator Kirby prepared at the same time as Roy Romanow conducted a royal commission on the same subject. I am sure Canadians were well served by the Senate report, and I do not want to think about comparing the cost of the two reports.

qu’ils doivent étudier et ce que sera leur budget. Je veux avoir la certitude que quelqu’un a pensé à l’ensemble du processus, soit le sujet et le financement, avant d’accepter de faire le travail.

Le sénateur Nolin : C’est là ma question. Qui est ce « quelqu’un »?

Le sénateur Andreychuk : Ils doivent savoir combien coûtera l’étude avant d’accepter de l’entreprendre.

Le sénateur Nolin : J’accepte le principe de l’approximation. Cependant, les comités ne seront pas tous prêts en même temps à présenter leurs plans de travail et les coûts approximatifs de ce travail. Nous ne pouvons pas demander à tout le monde de préparer des estimations en même temps.

Y a-t-il une personne ou un groupe de collègues qui seraient prêts à écouter de façon continue les demandes et les estimations des coûts, puis à faire rapport au Sénat de ces demandes et estimations? La solution de rechange consiste-t-elle à laisser au sénateur Robichaud et à deux autres sénateurs la triste responsabilité qu’ils doivent assumer? Ce n’est pas une responsabilité amusante, mais quelqu’un doit l’assumer. Je me rappelle que le sénateur Furey s’en est déjà chargé.

Gardons-nous ce système, ou souhaitez-vous une entité plus importante composée de pairs pour trancher? Je n’imagine pas le Sénat pouvoir s’acquitter de cette fonction, malgré toutes les bonnes intentions. Nous approuverons probablement toutes les demandes, puis nous demanderons au sénateur Robichaud de tout arranger.

Je suis d’accord avec votre recommandation, mais j’essaie de comprendre comment tout cela fonctionnera.

Le sénateur Andreychuk : Je n’ai pas réfléchi à un nouveau mécanisme. Je souhaitais perfectionner le mécanisme actuel.

Dans mon cas, notre comité déterminera qu’il souhaite mener une vaste étude. Les ordres et les mandats sont vastes, et nous n’avons aucune idée de l’issue. Nous nous adressons alors à un comité pour obtenir des fonds. Je crois que le comité devrait avoir déterminé les coûts avant d’obtenir un mandat, et que le Sénat ne devrait pas examiner en profondeur notre budget. Nous devrions avoir réuni tous les éléments nécessaires pour proposer notre étude. En ce moment, nous proposons séparément le mandat et le budget. Nous obtenons le mandat que nous voulons, puis nous allons ailleurs pour obtenir le financement.

Il faut que le Sénat sache que les deux éléments ont été conjugués. Je ne crois pas que le mandat et le financement devraient faire l’objet d’un débat au Sénat. Il faudrait un processus qui mène à la prise d’une décision finale au Sénat.

Le sénateur Nolin : J’aimerais faire un commentaire concernant votre réflexion au sujet des commissions royales. Je trouve cette comparaison utile du point de vue de l’optimisation des ressources pour la production d’un rapport.

Je pense aux deux rapports, dont l’un a été préparé par le sénateur Keon avec le sénateur Kirby, et l’autre, à la même époque, à l’issue de la commission royale menée par Roy Romanow sur le même sujet. J’ai la certitude que le rapport du Sénat a bien servi les Canadiens, et je ne veux pas même penser à comparer les coûts des deux rapports.

The Chair: The royal commission report cost \$15.2 million.

Senator Nolin: That is useful to know.

In terms of the quality of work, when we are able to leave partisan thinking at the door, we become effective. When we let partisanship infiltrate the reports, we become useless.

Senator Andreychuk: Some of our studies are like royal commissions; many are not. I think we go too far in saying our studies are like royal commissions. We need to broaden our debate about what our studies are, because we have varied types of studies for varied purposes. We do not want to find ourselves in a Catch22 of always being compared to a royal commission study, because that is not always how we work.

Senator Nolin: Usually when we work that way we are better; that is why.

Senator Andreychuk: Yes, there may be those cases.

Senator Fraser: I was Senator Andreychuk's deputy chair at one time and can confirm that in the past, her committee has been refused resources to perform necessary work. Her memory does not fail her on this subject, unless we have a joint delusion here, and that is unlikely.

I find it weird that some committees have two clerks and some committees have half a clerk. I think Senator Andreychuk is absolutely right that there are committees whose work is determined consciously by the decision of the committee and, in some cases, only by the nature of things; that is, by the amount of clerking time available to the committee.

A committee cannot ask one clerk, or half a clerk, to do the impossible, so committees try not to give themselves a mandate that will require more than one clerk, or half a clerk, can physically accomplish. If one can simply decide to take on more work than one clerk can humanly, physically handle and, therefore, be given two clerks, something is askew in our system.

I have always thought that it would be a good idea to have budgets attached to orders of reference when the Senate looks at them, but I have a couple of sub-questions on this item.

First, how much latitude do you think should be built into such budgets when a committee chair brings a proposal to the Senate for approval? I repeat, "to the Senate," not to Internal Economy. I think the number would have to be preliminary, but how can we control it?

Second, do you share my abiding concern about the practice of some committees seeking from the Senate an order of reference that is so sweeping that the committee can then tell Internal Economy what it has decided to do within the sweeping order of reference?

Le président : Le rapport de la commission royale a coûté 15,2 millions de dollars.

Le sénateur Nolin : C'est bon à savoir.

Sur le plan de la qualité du travail, quand nous sommes capables de laisser la l'esprit partisan à la porte, nous devenons efficaces. Quand nous laissons l'esprit partisan s'infiltrer dans les rapports, nous devenons inutiles.

Le sénateur Andreychuk : Certaines de nos études sont semblables à des commissions royales, d'autres, pas. Je crois que c'est aller trop loin que d'affirmer que nos études sont comme des commissions royales. Nous devons élargir notre débat sur ce que sont nos études, car nous entreprenons des types d'études variés à des fins diverses. Nous ne voulons pas finir dans une impasse où notre travail serait comparé à l'étude d'une commission royale, car ce n'est pas toujours ainsi que nous travaillons.

Le sénateur Nolin : Habituellement, quand c'est ainsi que nous travaillons, nous travaillons mieux. C'est pour cela.

Le sénateur Andreychuk : Oui, il arrive que cela se produise.

Le sénateur Fraser : J'ai été vice-présidente du sénateur Andreychuk à une occasion dans le passé, et je peux confirmer qu'on a déjà refusé à son comité les ressources qu'il lui fallait pour exécuter le travail requis. La mémoire ne lui fait pas défaut sur ce point, à moins que nous délirions toutes les deux, ce qui risque fort peu d'arriver.

Je trouve étrange que certains comités aient deux greffiers et que d'autres n'en aient qu'un demi. Je crois que le sénateur Andreychuk a tout à fait raison quand elle dit que le travail de certains comités est déterminé de façon consciente par les comités et, dans certains autres cas, par la nature des choses seulement, c'est-à-dire par le temps que le comité peut obtenir d'un greffier.

Un comité ne peut demander à un greffier, ou à un demi-greffier, de faire l'impossible. Le comité essaie donc de ne pas se donner un mandat qui exigera plus que ce qu'un greffier, ou un demi-greffier, peut physiquement accomplir. Si l'on peut tout simplement décider de s'attaquer à plus de travail que ce qu'un seul greffier peut humainement et physiquement accomplir, et ainsi obtenir deux greffiers, quelque chose cloche dans notre système.

J'ai toujours pensé qu'il serait judicieux de lier les budgets aux ordres de renvoi, quand le Sénat les examine, mais j'ai quelques sous-questions à ce sujet.

Premièrement, quel degré de latitude faudrait-il prévoir pour de tels budgets, quand le président d'un comité vient soumettre une proposition au Sénat pour approbation? Je le répète, « au Sénat », et pas à la régie interne. Je crois qu'il faudrait que le montant soit préliminaire, mais comment exercer un contrôle?

Deuxièmement, vous préoccupez-vous constamment, comme moi, de la façon de faire de certains comités qui obtiennent du Sénat un ordre de renvoi si considérable que le comité peut alors dire à la régie interne ce qu'il a décidé de faire, dans le cadre de cet ordre de renvoi.

Some orders of reference parrot the mandate of the committee that is already in the rules. I take, for example and that is because the book is open at this page the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. According to the rules, the committee is supposed to study matters relating to foreign and Commonwealth relations generally, including treaties and international agreements, external trade, foreign aid, territorial and offshore matters. The committee already has the mandate to study those matters.

For the sake of argument, a chair of Foreign Affairs comes to the Senate seeking an order of reference to study foreign and Commonwealth relations generally, and so on. Having won that approval, the chair goes back to the committee and says: We can study anything; we can study relations with the planet Mars. Having been authorized to study anything we wish, we will now plan to study whatever; everything from Australia to Greenland.

The chair will go to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and say: We have a mandate to study this subject, and we want to study it.

Do you think that situation is a significant problem?

Senator Andreychuk: In answer to Senator Nolin and you, I think it would be difficult to try to limit globally in the Senate what a committee wants to study. Committees are supposed to take on their study and pursue that study. If their mandate is too broad, they will need a plan of action that will limit them in some way.

Senator Fraser: Should that plan of action be brought to the Senate, rather than the Senate blindly voting to say: Go away; you never need come back to us again?

Senator Andreychuk: That is one way. The other way is, if the committee says it wants to study human trafficking, and it is not sure where it wants to go on the topic, then the limitation, in many cases, is money in other environments and in other parliaments. The committee can study the matter within a time frame with these dollars. Then, the committee can choose what it wants to accomplish or where it wants to go with the topic. There must be some limitation on those broad, general terms.

Even with the best of intentions, committees become wrapped up in the study and it seems to become bigger and bigger, because one constituency asks the committee to take on more and more. I think it is good process to in some way to curtail that tendency; limit it by money or a plan of action. The committee should let the Senate know exactly what it will study; not the details but more, as you say, the framework that the committee knows. I remember when we passed omnibus orders of reference.

Senator Fraser: We are still passing them.

Certains ordres de renvoi ne font que répéter le mandat du comité qui est déjà prévu dans le Règlement. Prenons par exemple, parce que le livre est ouvert à cette page, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. Selon le Règlement, le comité est censé examiner les projets de loi et autres questions concernant les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth en général, y compris les traités et accords internationaux, le commerce extérieur, l'aide à l'étranger et les affaires territoriales et côtières.

À titre d'exemple, un président des affaires étrangères vient demander au Sénat un ordre de renvoi pour étudier les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth en général, et ainsi de suite. Après avoir obtenu cette approbation, le président retourne au comité et dit : « Nous pouvons étudier n'importe quoi. Nous pouvons étudier les relations avec la planète Mars. Puisque nous sommes autorisés à étudier ce que nous voulons, nous allons maintenant planifier l'étude de n'importe quoi, de l'Australie au Groenland. »

Le président ira au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et dira : « Nous avons comme mandat d'étudier ce sujet et nous voulons le faire. »

Trouvez-vous que c'est un problème grave?

Le sénateur Andreychuk : En réponse au sénateur Nolin et à vous, je dirais qu'il serait difficile d'essayer de limiter globalement au Sénat ce qu'un comité veut étudier. Les comités sont censés se charger de leurs études et les exécuter. Si leurs mandats sont trop vastes, il leur faudra des plans d'action qui leur imposeront des limites d'une certaine façon.

Le sénateur Fraser : Faudrait-il que le Sénat voie le plan d'action en question plutôt que de voter aveuglément pour que le comité disparaisse et ne lui revienne plus?

Le sénateur Andreychuk : C'est une façon de le faire. L'autre façon est la suivante : si le comité veut par exemple étudier la traite de personnes, sans être sûr de l'orientation de son étude de la question, la limite imposée est, dans bien des cas, l'argent, dans d'autres contextes et au sein d'autres parlements. Le comité peut étudier la question en respectant un échéancier et un montant d'argent donné. Puis, le comité peut choisir ce qu'il veut accomplir ou l'orientation qu'il souhaite adopter. Il faut restreindre dans une certaine mesure les termes généraux.

Même avec les meilleures intentions, les comités s'absorbent dans leurs études, et celles-ci se mettent à prendre de plus en plus d'ampleur parce que les gens d'un milieu en particulier demandent aux comités d'élargir la portée des études. Je crois qu'un processus valable serait de restreindre cette tendance par un montant maximal ou par un plan d'action. Le comité devrait informer le Sénat exactement de ce qu'il étudiera; non pas les détails, mais plutôt comme vous le dites le cadre que le comité connaît. Je me rappelle quand nous adoptions des ordres de renvois généraux.

Le sénateur Fraser : Nous le faisons encore.

Senator Andreychuk: Yes; thankfully, we have a subcommittee that somewhat curtails the money for those orders of reference. In some cases, committees have curtailed themselves by saying that they will develop a first tranche of the study and see where that process leads them. They have self-defined their broad mandate.

That is all part of a problem. We must be crisper in how we work, rather than wander, which has been the case in the past. We are becoming better at what we do, but we still have a ways to go.

Senator Fraser: If, to have an order of reference approved to conduct a certain study, the committee must attach at least a best estimate budget, the committee would have to submit the estimate, presumably, by a certain deadline; otherwise, there is not much point, if what we are trying to accomplish is to make everyone aware of how scarce resources are allocated.

How can you build in room for emergency, unplanned work that might involve significant resources through the year, after the Senate has already looked at the global requests?

Senator Andreychuk: There are a number of ways. You can set money aside for that situation, as many large departments, universities and colleges do. There is the contingency fund. You determine within your scope whether the holdback is 10 per cent, or what have you.

The other way is how I think the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has been approaching it. They say: You will receive your first six months of funding, or whatever, and then we will revisit your efficiency.

There are ways of approaching that situation. I am not the expert to tell you how to approach it. I find it curious that this is the first environment in which I have worked where the rules are not known. I want my colleagues to have more information about the committee that I am working on. I do not want them to pass, as they did yesterday, the human exploitation study, and that is all they know about it.

I hope that somehow on the floor of the Senate, senators will have more information about what we want to study, how much it will cost and how much time it will take. Maybe I want a report filed along with a request. That report makes me go through that exercise. It does not mean that terms cannot be changed, and increased or lessened with the exigencies that we have here, but it would be better for all senators to know more about what we will study.

Also, areas of study could be complementary from committee to committee so that we can work more collegially between the committees. If we want to talk about rural poverty, studies can be undertaken in the Social Affairs, Agriculture or Human Rights committees, and maybe we can build on the work that other committees are involved in.

Senator Keon: Thank you, Senator Andreychuk, for sharing your philosophy. I hear a lot of your philosophy because I sit beside you.

Le sénateur Andreychuk : Oui. Heureusement, nous avons un sous-comité qui restreint quelque peu les sommes destinées à ces ordres de renvoi. Dans certains cas, les comités se sont eux-mêmes limités en disant qu'ils travailleront à une première tranche de l'étude et verront où cela les mènera. Ils ont eux-mêmes défini leur vaste mandat.

Tout cela fait partie du problème. Nous devons être plus pertinents dans notre façon de travailler, plutôt que d'errer, ce qui a été le cas dans le passé. Nous nous améliorons dans ce que nous faisons, mais nous avons encore beaucoup à faire.

Le sénateur Fraser : Si, pour obtenir l'approbation d'un ordre de renvoi pour réaliser une étude donnée, le comité doit au moins accompagner sa demande d'un budget très estimatif, il faudra probablement qu'il respecte une échéance, sans quoi c'est parfaitement inutile, compte tenu de notre objectif de faire comprendre à tous comment les rares ressources sont attribuées.

Comment peut-on prévoir les situations d'urgence, le travail non planifié qui peut exiger des ressources importantes au cours de l'année, une fois que le Sénat a déjà examiné la demande globale?

Le sénateur Andreychuk : Il y a quelques façons de le faire. Vous pouvez mettre de l'argent de côté à cette fin, comme le font de nombreux gros ministères, les universités et les collèges. Il y a le fonds de prévoyance. Vous déterminez, selon le cadre, si la retenue est de 10 p. 100, ou quelque chose comme cela.

L'autre façon est, je crois, celle du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Ils disent : « Vous recevrez vos six premiers mois de financement, ou quelque chose comme ça, puis nous examinerons votre rendement. »

Il y a des façons d'aborder cette situation. Je ne suis pas une experte et je ne peux pas vous dire comment le faire. Je trouve curieux qu'il s'agisse du premier milieu dans lequel je travaille où les règles ne sont pas connues. Je veux que mes collègues aient davantage d'information sur le comité dont je fais partie. Je ne veux pas qu'ils approuvent, comme ils l'ont fait hier, l'étude sur la traite de personnes sans rien savoir d'autre sur le comité.

J'espère qu'au Sénat, d'une manière ou d'une autre, les sénateurs auront davantage d'information sur ce que nous voulons étudier, sur ce qu'il en coûtera et sur le temps qu'il faudra. Peut-être que je veux qu'un rapport accompagne la demande. Ce rapport me permet de faire l'exercice. Cela ne signifie pas que les termes ne peuvent changer, et que la portée ne peut être accrue ou réduite, compte tenu des exigences que nous avons ici, mais il vaudrait mieux que tous les sénateurs en sachent davantage sur ce que nous étudierons.

En outre, les domaines d'études faites par différents comités pourraient être complémentaires ce qui permettrait aux comités de travailler de manière collégiale. Par exemple, les études sur la pauvreté rurale peuvent être faites par les comités des affaires sociales, de l'agriculture ou des droits de la personne, et nous pourrions travailler à partir de ce que font d'autres comités.

Le sénateur Keon : Merci, sénateur Andreychuk, d'avoir partagé votre point de vue. J'en entends beaucoup puisque je suis assis à côté de vous.

Senator Andreychuk: And vice versa.

Senator Keon: I will wander on a bit and then I want you to comment.

I think we must come out of this exercise with improvements to the rules for the committees, to follow on from what Senator Fraser said, and improvements in the structure and function of the committees. The committees can be realigned to function better; there is no question about it.

I suspect that is the object of your exercise, Mr. Chair, and I hope we achieve that.

When it comes to committees that deal with legislation, I think there can be a better distribution. I frequently look at bills that go to the same committee, one after the other, and I think that this bill could be handled by another committee, perhaps. However, it seems that bills usually find their way to the same committee.

When it comes to special studies and I have been involved in many of them I have found something totally different in my previous life, that everything is retrospective. We haul in witnesses and we listen to them about this and that of what has gone on, but there is never anything creative.

I had the privilege in my life of serving on the InterAmerican Council of Science and Medicine for a number of years. I had the even greater privilege of serving on the Horizons subcommittee, which is the most interesting thing I have done in my life, second only to building an artificial heart. I used to come home from these meetings with notes, and that was my strategic plan for the next year of what I would invest in, what areas we would pursue in the labs, what kind of clinical staff we would hire, and so on. One comes out of the meetings with a vision of how the universe will unfold.

Let me come to the point. In Canada, all our policy is dictated by our political leaders, and they are bright people; we have two bright people at the present time. However, they are constrained by their polsters and policy people in all of this policy. Their number one preoccupation, no matter who they are, is how to win the next election, not what is the best thing for Canada and its role in the universe. They do a good job, considering their constraints, but the Senate has no such constraints.

Would it not be interesting to have some kind of an alignment of people in the Senate that simply sit down and ask: How will the Canadian universe unfold; and what can we do to make things better scientifically, socially, financially and politically? The answers do not have to agree with any political party or political philosophy. The question would be only, what is the best future for our country? Then, roll out the topic for anyone that wants to consider it or reject it.

There is a challenge for you, Senator Andreychuk.

Senator Andreychuk: I am still pondering your point about making a heart. I was in the business of where the hearts were broken, not in making them.

Le sénateur Andreychuk : Et vice versa.

Le sénateur Keon : Je vais un peu m'écarter du sujet, puis j'aimerais savoir ce que vous pensez.

Je pense que nous devrions émerger de cet exercice avec de meilleures règles pour les comités, pour répéter ce que le sénateur Fraser a dit, et des améliorations à la structure et au fonctionnement des comités. Il n'y a aucun doute que les comités peuvent être restructurés de façon à mieux fonctionner.

J'imagine, monsieur le président, que c'est le but de votre exercice et j'espère que nous l'atteindrons.

Il est possible de mieux répartir les études des projets de loi. Je vois souvent que des projets de loi sont envoyés l'un après l'autre au même comité, alors qu'à mon avis, un autre comité pourrait en être saisi. Or, il semble qu'ils soient toujours envoyés au même comité.

Pour ce qui est des études spéciales — et j'en ai fait beaucoup — j'ai remarqué quelque chose de tout à fait différent dans ma vie antérieure, c'est-à-dire que tout est rétroactif. Nous faisons comparaître des témoins, nous les écoutons à propos de ceci et de cela, de ce qui s'est passé, mais il n'y a jamais rien de créatif.

J'ai eu le privilège de travailler durant quelques années au Conseil interaméricain pour la science et la médecine. J'ai même eu le privilège encore plus grand de travailler au sous-comité Horizons, et c'est la deuxième plus belle expérience que j'ai eue dans ma vie, après le développement d'un cœur artificiel. Après ces réunions, je rentrais chez moi avec des notes, cela faisait partie de mon plan stratégique pour l'année suivante afin de déterminer où je devais investir, dans quel domaine se feront les recherches en laboratoire, quel personnel clinique devrions-nous recruter, et ainsi de suite. On sort de ces réunions avec une idée de ce qui se passera à l'avenir.

J'arrive à l'essentiel. Au Canada, toutes nos politiques sont dictées par nos dirigeants politiques, et ils sont intelligents; nous en avons deux actuellement. Mais leur marge de manœuvre est réduite par leurs sondeurs et les politiciens. Et leur souci principal à tous, quels qu'ils soient, est de savoir comment remporter les prochaines élections et pas de savoir ce qui est mieux pour le Canada ni le rôle que doit jouer notre pays. Malgré ces contraintes, ils font du bon travail, mais le Sénat n'est pas soumis à de telles contraintes.

Ne serait-il pas intéressant d'avoir une structure au Sénat qui permet aux gens de simplement s'asseoir et demander ce que réserve l'avenir pour le Canada et que ce que nous pouvons faire pour améliorer la science, le social, les finances et la politique? Les réponses n'ont pas à être alignées sur le programme d'un parti politique ou sur une philosophie politique. La question serait seulement de déterminer le meilleur avenir pour notre pays. Puis, présenter le sujet à quiconque veut l'examiner ou le rejeter.

Voilà le défi qui se pose, sénateur Andreychuk.

Le sénateur Andreychuk : J'ai encore à l'esprit ce que vous avez dit à propos du développement d'un cœur. Je travaillais dans un domaine où les cœurs étaient brisés, ils n'étaient pas faits.

I agree with you on two points, namely, that we sometimes traditionally send legislation to the same committees, and some of the laws now can be studied in other committees as well as they can with the expertise in a particular committee.

Frankly, I have sat on the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs for the past 15 years, and when the electoral type of acts came, I thought that almost any committee could handle them because so many senators have been through the political process. They understood what a change of constituencies means, and so forth. The legislation did not always need the expertise of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. I agree with you that we can rethink where we send them, and we go through that exercise from time to time.

Regarding studies, that is why I hope change happens, and it might be Senator Nolin's idea to have the chairs sit down and justify the kind of study they are planning and why. Is the study only reactive to what seems to be happening around the government, or can we have more visionary studies. Hopefully, your study will resonate that way.

I am still on the point that there should be a more cohesive way to approach the studies, so we know exactly what we are studying and how much it will cost. There should be more understanding in the Senate and we should all go through a similar process to reach the end, rather than finding it by evolution.

Senator Keon: I want to reinforce Senator Carstairs' point. Committees should not be allowed to take on six or seven studies at the same time; that is absurd. I have been caught in that situation in the last couple of years. Sometimes the witnesses do not even know what study they are appearing for. That point should be in the rules.

Senator Andreychuk: I agree with you. When an order is too global, committees are almost forced by their constituency to study everything. If they had a narrower mandate, they probably could be efficient and move on to the next mandate. Some committee mandates are too broad.

Regarding the other issue from Senator Carstairs, in the Standing Senate Committee on Human Rights, we monitor many ongoing issues. We see that as a role. No one monitors, for example, the Canadian Human Rights Commission or the Public Service Commission on equity issues. We have those roles as continuing orders at the same time, but they are not intense special studies. The orders involve monitoring and playing that role. The Official Languages Committee operates that way as well. Committees can have more than one reference on that basis.

The Chair: Last week, Senator Murray said he hoped there was a way to monitor more closely the many officers of Parliament as well.

Je suis d'accord avec vous sur deux points, le fait que les projets de loi sont envoyés aux mêmes comités, et que maintenant, certains projets de lois peuvent être aussi étudiés par d'autres comités selon le domaine de spécialisation de ces comités.

Honnêtement, il y a 15 ans que je siége au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et quand on nous envoyait des projets de loi relatifs aux élections, j'estimais que n'importe quel comité pouvait les étudier du fait que tellement de sénateurs ont participé au processus politique et savent ce que signifie un changement de circonscriptions, et cetera. L'étude d'un projet de loi ne nécessitait pas toujours l'expertise du Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Je suis d'accord avec vous, nous devons repenser à quel comité il faut les envoyer, c'est d'ailleurs ce que nous faisons de temps en temps.

En ce qui concerne les études, c'est la raison pour laquelle j'espère qu'il y aura du changement et peut-être que, conformément à ce qu'a proposé le sénateur Nolin, les présidents pourraient examiner et justifier le type d'études qu'ils envisagent et la raison de ces études. Est-ce que l'étude n'est faite qu'en réponse à ce qui semble se passer au gouvernement ou bien pouvons-nous mener des études plus visionnaires? J'espère que votre étude tiendra compte de ces éléments.

Je suis encore au stade où je pense qu'il faudrait approcher les études de façon plus cohérente afin que nous sachions exactement ce que nous étudions et ce qu'il en coûtera. Il devrait y avoir une plus grande compréhension au sein du Sénat et nous devrions tous suivre un processus similaire pour atteindre nos objectifs plutôt que d'apprendre au fur et à mesure.

Le sénateur Keon : J'aimerais renforcer le point de vue du sénateur Carstairs. Les comités ne devraient pas être autorisés à entreprendre six ou sept études simultanément, c'est absurde. J'ai vécu cette situation ces dernières années. Il arrive que les témoins ne sachent même pas pour quelle étude ils comparaissent devant le comité. Il faut que les règles prennent en compte ce point.

Le sénateur Andreychuk : Je suis d'accord. Lorsqu'un ordre est trop global, les comités se trouvent presque forcés par leurs circonscriptions à faire des études sur tous les sujets. Si leur mandat était plus réduit, ils pourraient probablement passer plus efficacement d'une étude à l'autre. Les mandats de certains comités sont trop vastes.

Au sujet de l'autre point soulevé par le sénateur Carstairs, au Comité sénatorial permanent des droits de la personne, nous suivons beaucoup de questions irrésolues. Pour nous, c'est un rôle. Par exemple, personne ne surveille la Commission canadienne des droits de la personne ou la Commission de la fonction publique en ce qui concerne les questions relatives à l'équité. En même temps, nous avons les ordres permanents, mais ce ne sont pas des études spéciales intensives. Les ordres comprennent la surveillance et cette responsabilité. Le Comité des langues officielles fonctionne aussi de cette façon. En se basant là-dessus, les comités peuvent avoir plus d'une référence.

Le président : La semaine dernière, le sénateur espérait qu'il y avait aussi un moyen de surveiller plus étroitement les nombreux hauts fonctionnaires du Parlement.

Senator Fraser said earlier that this role is much like a conversation, and she is right.

Senator Keon, you made a suggestion that it will be good if we can come out of this study with improvements, and you are putting a visionary approach on some of the work and the reports produced by committees. It will be useful to our study. The suggestion you made was wonderful, namely, to look at whether the Senate and the Senate committees are and should be public policy leaders in Canada. That is the wonderful part of your suggestion.

Senator Brown: Senator Andreychuk, I want to understand better who the targets of the Senate studies are.

I have read newspaper articles about one Senate committee that publishes some of its work, and I have read, clause by clause, reports of committees I have been on. I have read the final conclusion of a report.

I assume that one of the targets is members of the Senate itself in that we hope senators will act in some way. For example, they might propose legislation or some kind of policy from the study.

Of course, members of the other place are important if senators hope to pass legislation, ultimately.

Then, of course, the last target is the Canadian public.

Are those, in your opinion, all the targets? Should we target all those groups with every Senate study?

Senator Andreychuk: Inevitably, they touch everyone; I do not know if committees target groups.

Often, our studies are directed to the government. One role, for example, of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade is to analyze and assess the foreign policy of Canada and to make recommendations. We often bring our work down to these questions, if we are studying something: What is the Canadian foreign policy statement today; do we think it is adequate; and how can it be changed?

We target better policies in the national interest, but by doing that, obviously, the house has a role, the public has a role and everyone else can enter into the debate with us and shape our opinions about what policy could be.

Occasionally, we may target something other than public policy. We may want to bring to the public an issue that we know of.

Also, we conduct studies that are perhaps too hot for the other side, when the vested interests are already known. The Senate does not have to go out there in the same way that the house does, so the Senate can study such issues and ensure the public is aware of them. We have done that. Many of them are social issues.

It could be any one of those studies.

Le sénateur Fraser a dit plus tôt que ce rôle ressemblait beaucoup à une conversation, et elle a raison.

Sénateur Keon, vous avez suggéré qu'il serait bon que cette étude aboutisse à des améliorations et vous proposez une approche visionnaire d'une partie des travaux et des rapports des comités. Ce sera utile pour notre étude. Votre suggestion d'examiner si le Sénat et les comités sénatoriaux sont et devraient être des dirigeants au plan de la politique publique au Canada est excellente. C'est ce qui est remarquable dans votre suggestion.

Le sénateur Brown : Sénateur Andreychuk, je voudrais mieux comprendre qui les études du Sénat ciblent.

J'ai lu des articles de la presse sur un comité sénatorial qui publie une partie de ses travaux, et j'ai lu, les rapports article par article des comités dans lesquels j'ai siégé. J'ai lu la conclusion d'un rapport.

Je suppose que les sénateurs sont eux-mêmes visés puisque nous nous attendons à ce qu'ils fassent certaines choses. Par exemple, ils pourraient proposer dans leur étude des lois ou une certaine politique.

Bien sûr, les députés de l'autre endroit sont importants lorsque des sénateurs espèrent faire adopter des projets de loi.

Et, évidemment, le public canadien est le dernier groupe visé.

À votre avis, est-ce là toutes les cibles? Est-ce que chaque étude faite au Sénat doit cibler ces groupes?

Le sénateur Andreychuk : Tout le monde est inévitablement concerné par les études. Je ne sais pas si des comités ciblent des groupes.

Nos études visent souvent le gouvernement. Un rôle, par exemple, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international est d'analyser et d'évaluer la politique étrangère du Canada et de faire des recommandations. Dans le cours de nos études, notre travail se résume souvent à ces questions : Quel est l'état actuel de la politique étrangère du Canada? Pensons-nous qu'elle est adéquate, et comment pouvons-nous la changer?

Nous cherchons de meilleures politiques dans l'intérêt national, mais ce faisant, il est évident que la Chambre joue un rôle, que le public joue un rôle et tous les autres peuvent participer au débat avec nous et former nos opinions sur ce que la politique pourrait être.

Il nous arrive aussi de viser autre chose que la politique publique. Nous pouvons vouloir porter à l'attention du public un problème que nous connaissons.

Nous faisons aussi des études qui peuvent être trop controversées pour l'autre endroit lorsque les intérêts en place sont déjà connus. Le Sénat n'a pas à procéder de la même façon que la Chambre, alors il peut étudier ce genre de questions et s'assurer de les faire connaître au public. Nous avons fait cela. Un grand nombre de ces questions touchent le social.

Ce pourrait être n'importe laquelle de ces études.

Senator Brown: I am interested in how we might improve contact with the people of the other place. I conducted a poll of all members from all parties, asking how many of them have read a Senate study in the last five years. I was disappointed in the results. The maximum response we received from all members of the house was that 25 out of the entire house, in five years, read at least one report.

We should try to find a way to generate more interest from the other place, if that is one of the main targets. I assumed when I came here that the house was probably the main target. To reach the Canadian public requires massive expense and a massive campaign. It is easy to reach all the members of the Senate. All we have to do is make a copy for everyone and ask them to read it. However, that is not true with other place.

Senator Joyal: Thank you, Senator Andreychuk, for your comments. I want to come back to a point in your opening remarks about taking into account our constitutional duty. We are a legislative chamber. The priorities of committees and the priorities for money should be initiatives linked to the legislative duty of senators and initiatives to keep the government accountable. In the initiatives to keep the government accountable, I include reports from the Officers of Parliament and the Crown agencies. Before a study is approved, in my opinion, the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration should look at the role of the committee in relation to legislation and the other functions linked to our constitutional duty, unless there is an exceptional social situation that commands that a study be undertaken for X, Y, Z reasons. It seems to me that, in many instances, legislation has received the cold shoulder treatment in favour of studies. If we are to have a report, we should include a set of principles and priorities.

The Chair: That is a good point.

Senator Joyal: I am not opposed to studies. I think the Senate has a role in studies. However, if we look into the overall activities of the Senate, I have the impression, and I might be wrong, that there is an imbalance in the system, as you said in terms of your own committee. When did your committee last review the activities of the Canadian Human Rights Commission and its annual report? When did the committee last review the other reports of Officers of Parliament, using the human resources and expertise assembled in that committee to tackle those issues?

I see studies on the Order Paper adopted in the Senate; a report of a committee on this, and a report of a committee on that. Some of those studies have had a good reception; I am thinking of Senator Nolin's study on drugs. It was reprinted three or four times.

Senator Nolin: Twice.

Senator Joyal: It was considered a reference. However, many other studies that we undertake seem to be shelved. I am not against the idea of shelving a study, but it might not be the best

Le sénateur Brown : Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment nous pourrions améliorer les communications avec les gens de l'autre endroit. J'ai fait un sondage auprès de tous les députés de tous les partis pour leur demander combien d'entre eux avaient lu une étude du Sénat au cours des cinq dernières années. Les résultats m'ont déçu. De tous les députés de la Chambre, 25 avaient lu au moins un rapport au cours de ces cinq dernières années.

Nous devons trouver le moyen de susciter plus d'intérêt pour l'autre endroit, si c'est l'une des cibles principales. Quand je suis venu au Sénat, je supposais que la Chambre était probablement la cible principale. Il faut faire des dépenses considérables et une campagne énorme pour informer les Canadiens. Mais il est très facile d'informer tous les sénateurs. Tout ce que nous avons à faire, c'est une copie pour tout le monde et leur demander de la lire. Mais cela n'est pas vrai pour l'autre endroit.

Le sénateur Joyal : Merci, sénateur Andreychuk, pour vos observations. Je veux revenir sur un point que vous avez soulevé dans votre déclaration préliminaire au sujet de notre devoir constitutionnel et de sa prise en compte. La Chambre est un organe législatif. Les priorités des comités et les priorités relatives à l'argent devraient être des initiatives liées au devoir législatif des sénateurs et devraient tenir le gouvernement pour responsable. Parmi les initiatives tenant le gouvernement pour responsable, j'inclus les rapports des hauts fonctionnaires du Parlement et des organismes mandataires de l'État. À mon avis, avant qu'une étude soit approuvée, le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration devrait examiner le rôle du comité relativement à la mesure législative et aux autres fonctions liées à notre devoir constitutionnel, sauf en cas de situation sociale exceptionnelle exigeant qu'une étude soit entreprise pour des raisons quelconques. Il me semble, que dans plusieurs cas, la mesure législative a été mise de côté au profit des études. Si nous devons faire un rapport, nous devrions établir un ensemble de principes et de priorités.

Le président : C'est un point intéressant.

Le sénateur Joyal : Je ne suis pas contre les études. Je pense que le Sénat a un rôle à jouer dans les études. Cependant, si nous tenons compte des activités globales du Sénat, j'ai l'impression, et je peux me tromper, qu'il y a un déséquilibre dans le système, comme vous l'avez dit à propos de votre propre comité. Quand votre comité a-t-il fait son dernier examen des activités de la Commission canadienne des droits de la personne et de son rapport annuel? Quand le comité a-t-il fait son dernier examen des autres rapports des hauts fonctionnaires du Parlement au moyen des ressources humaines et de l'expertise dont il dispose pour s'attaquer à ces questions?

Je vois dans le Feuilleton des études adoptées au Sénat; un rapport d'un comité sur ceci est un rapport d'un comité sur cela. Certaines de ces études ont été bien accueillies; je pense à celle du sénateur Nolin sur les drogues qui a été réimprimée trois ou quatre fois.

Le sénateur Nolin : Deux fois.

Le sénateur Joyal : Elle était considérée comme une référence. Cependant, il semble que beaucoup d'autres études que nous faisons sont mises au rancart. Je ne m'oppose pas à l'idée de

decision for the Senate to invest its time, energy, money and human resources into something like that study. That is one approach that we should take.

I will put everything on the table, and you can deal with what you want. Another point I am puzzled about, and I feel is important, is the observations we append to some reports. I agree with you that the present rules are yes, no or amendment, but I have found those observations useful for the members who remain faithful in serving the same committee.

From one bill to the other, those observations are useful. I myself resort to them often, remembering that on a certain bill we made certain comments, and those comments suggested that the government take this measure or that measure. We should take that use into account. I am not of the opinion that we should discard observations spontaneously, because they seem to me to be linked fundamentally to our legislative duty of understanding the implications of a bill. I agree with you that there have been instances — I remember serving on the committee on Bill C-2 — where the outcomes might not have been satisfactory, but on the whole, there are important elements in those observations when the Senate does not want to send the bill back to the other place that will be helpful down the road in future debates or on other issues that will be brought to the Senate floor. Maybe you can refine your approach to the observations. Maybe we should develop a format so that we make better use of them. At first sight, I think they are useful.

My final point is about the money. Everything starts in mystics, but it ends up in politics and who pays for it at the end. As much as the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has a transparent format for evaluating the requests, there would be no criticism or frustration in relation to their decisions if the criteria are well known or the scale of evaluation of a request is well known, to ensure that the money available is properly directed to where the priorities should be, in relation again to the fundamental role of the institution.

Senator Andreychuk: Thank you, Senator Joyal. One of my difficulties in coming here today is that I am part of this committee, and I do not want to preempt the discussion. I hope to generate some issues but not to come to the final decision.

In the last decade, we have received more pointed criticism of the Senate and the Senate's role. Living in Saskatchewan, I am mindful of that criticism. We have often justified ourselves by referencing our role of studies. I think you are absolutely right. The essence of what we do here is in relation to legislation, and maybe we should pay more attention to justifying our value and our need as part of the democratic, constitutional process. How

mettre en suspens une étude, mais pour le Sénat, investir du temps, des efforts, de l'argent et des ressources humaines dans cette étude ne serait peut-être pas la meilleure décision à prendre. C'est une approche que nous devrions adopter.

Je vais dire tout ce que j'ai à dire et vous pourrez traiter des questions de votre choix. Un autre point qui me rend perplexe et que je trouve important est celui des observations que nous annexons à certains rapports. Je suis d'accord avec vous sur le fait que les règlements actuels disent « oui », « non » ou « modification », mais j'ai trouvé ces observations utiles pour les membres qui siègent fidèlement à un même comité.

Ces observations sont utiles d'un projet de loi à l'autre. J'y ai moi-même souvent recours lorsque je me rappelle que nous avons passé tels commentaires sur tel projet de loi, et que ces commentaires suggéraient au gouvernement de prendre telle ou telle mesure. Nous devrions tenir compte de cette utilisation. Je ne crois pas que nous devrions nous débarrasser tout bonnement des observations puisqu'elles me semblent fondamentalement liées à notre devoir de législateurs de comprendre les répercussions d'un projet de loi. Je suis d'accord avec vous pour dire que dans certains cas — je me rappelle avoir siégé au comité chargé du projet de loi C-2 —, les résultats n'ont peut-être pas été satisfaisants, mais dans l'ensemble, lorsque le Sénat ne veut pas renvoyer le projet de loi à l'autre endroit, ces observations contiennent des éléments importants qui contribueront à de futurs débats ou à d'autres questions qui seront présentées au Sénat. Il est peut-être possible pour vous de perfectionner votre façon d'aborder les observations. Nous devrions peut-être créer un modèle qui nous permette d'améliorer notre façon de les utiliser. À première vue, je pense qu'elles sont utiles.

La dernière chose dont j'aimerais parler est l'argent. Tout commence dans la mystique mais finit dans la politique, avec la question : qui paye, à la fin? Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration doit suivre un modèle transparent pour évaluer les demandes; ses décisions n'entraîneront ni critique ni frustration si les critères sont bien connus et si l'échelle de l'évaluation d'une demande est bien connue pour faire en sorte que l'argent disponible soit octroyé conformément aux priorités, encore une fois relativement au rôle fondamental de l'institution.

Le sénateur Andreychuk : Merci, sénateur Joyal. Une des raisons pour lesquelles j'hésitais à me présenter ici est que je fais partie du comité et que je ne voulais pas monopoliser la discussion. J'espère soulever certaines questions, mais ne pas prendre la décision finale.

Au cours des 10 dernières années, les critiques marquées du Sénat et de son rôle ont augmenté. J'habite en Saskatchewan, et je suis attentive à ces critiques. Nous nous sommes souvent justifiés en parlant du rôle que nous jouons en menant des études. Je pense que vous avez tout à fait raison. Essentiellement, notre rôle est lié aux mesures législatives, et peut-être devrions-nous nous concentrer sur la justification de la valeur et de la nécessité de

we do that, though, is the trick. We say that legislation trumps all studies, but in some cases, we want to continue our studies and fit in the legislation. We need to remember what we are about.

I agree with your comment on observations, if we are to have observations, but we should know how observations fit into our rules. We have had Speaker's rulings on observations. We should review those rulings and determine why and how observations can be used. It is unfair if the observations put forward a different point of view, in my opinion, or if we avoid a true amendment because of whatever negotiations have taken place. We should perform our job and make the hard decisions on whether to amend or not, and not be able to use the fudge factor of observations.

The Chair: That role would be easier if senators were not appointed but elected.

Senator Andreychuk: Perhaps. Time will tell.

What troubled me about observations when they were used when I first came to the Senate was that if there was no consensus in the committee, there were no observations. We seem to have switched to an approach where, if the majority of members agree, there can be observations.

I am saying, tell me in the rules what observations are. We need to look at the Speaker's rulings on those observations and determine their status.

In the same way, to go into a slightly different issue, we do not have in the reports an ability to write a minority report. The house is geared to writing majority/minority reports. What is our inclination here on minority reports for studies? That issue is a whole different area that I was not planning to touch but I have raised it.

Senator Furey: Senator Andreychuk, when I said earlier that I was surprised that, on occasion, you did not receive all the resources that were required for your work, I hope my comment did not sound like I was questioning the truthfulness of that statement. I was not, in any way, shape or form. I do not think, to use Senator Fraser's words, that you or Senator Fraser is delusional by stating that.

When I said "surprised," I perhaps should have said I was surprised and disappointed to hear it, especially in the last number of years where, because of minority parliaments, we have not maximized the budget for our committees.

Would it help if chairs of committees were asked to attend full Internal Economy Committee meetings when the full committee received the recommendations from the subcommittee on their particular budgets?

notre contribution au processus démocratique et constitutionnel. La question, toutefois, est de savoir comment y arriver. Nous affirmons que les mesures législatives l'emportent sur les études, mais dans certains cas, nous voulons continuer à mener nos études et garder un peu de temps pour les mesures législatives. Nous ne devons pas oublier notre mandat.

Je suis d'accord avec ce que vous dites au sujet des observations; si nous les gardons, il faudrait savoir quelle place elles ont au sein de notre Règlement. La présidence a rendu des décisions sur les observations. Nous devrions revoir ces décisions et déterminer comment nous pouvons employer les observations et pour quelles raisons. Selon moi, il est injuste que les observations présentent un autre point de vue ou que nous évitions d'apporter une vraie modification en raison des négociations qui ont eu lieu. Nous devrions faire notre travail et prendre les décisions difficiles relatives aux modifications; nous ne devrions pas pouvoir avoir recours aux observations pour esquiver la question d'apporter, oui ou non, une modification.

Le président : Ce rôle serait plus facile à jouer si les sénateurs étaient élus plutôt que nommés.

Le sénateur Andreychuk : Peut-être. Nous verrons avec le temps.

Ce qui me préoccupait au sujet des observations lorsqu'elles étaient employées à mon arrivée au Sénat est que s'il n'y avait pas consensus entre les membres du comité, il n'y avait pas d'observations. Nous semblons être passés à une méthode où il peut y avoir des observations si la majorité des membres sont d'accord.

Ce que je suis en train de dire est qu'il faudrait inclure la définition des observations dans le Règlement. Nous devons examiner les décisions de la présidence sur les observations et déterminer leur statut.

Sur le même plan, pour aborder une question un peu différente, nous n'avons pas la capacité de rédiger des rapports minoritaires. La Chambre peut rédiger des rapports majoritaires et minoritaires. Vers quel côté penchons-nous sur la question des rapports minoritaires sur les études? La question touche un domaine tout à fait différent que je n'avais pas l'intention d'aborder, mais je l'ai soulevée.

Le sénateur Furey : Sénateur Andreychuk, j'espère que vous n'avez pas pris mon commentaire de tout à l'heure, lorsque j'ai dit que j'étais étonné que vous ne receviez pas toujours toutes les ressources nécessaires à votre travail, comme une remise en question de la vérité de cette affirmation. Ce n'était pas du tout ce que je faisais. Je ne pense pas que cette affirmation de votre part ou de la part du sénateur Fraser soit délirante, pour employer l'expression du sénateur Fraser.

Lorsque j'ai dit que j'étais étonné, j'aurais peut-être dû ajouter que j'étais déçu de l'entendre, d'autant plus qu'au cours des dernières années, nous n'avons pas maximisé les budgets de nos comités en raison des gouvernements minoritaires.

Est-ce qu'il serait utile de demander à la présidence des comités de participer à des séances complètes du Comité de la régie interne une fois que l'ensemble du comité a reçu les recommandations du sous-comité sur son budget?

Senator Andreychuk: I think it could be helpful. I am not the expert on that matter. I think it is a question of how the Internal Economy Committee functions. I thought one of the best rules put in place was that someone cannot be chair of a committee and sit on the committee that will assess the budgets of committees. That rule was valuable from a perception point of view. A feeling of a fair process is to have it transparent and have it perceived as fair.

I did not ever think that anyone on the committee 15 years ago was consciously saying a committee cannot have the money. With the rules, if someone arrived here in November, there was no money left. Why did they not arrive until November? Our committee was not set up or we were finishing a study. It was not through anyone's difficult or bad behaviour. I am talking about not fixing the rules in such a way that committees all arrive at the same place at the same time.

In the same way, one issue I did not touch, which does not touch the Internal Economy Committee, is sitting on Monday for two committees. I have made my case known here as a member of the committee and now I will do it as a witness.

We made a conscious decision to have a human rights committee. We, as senators and the Canadian public, value human rights. It comes up in every political speech in one form or another. The whole issue of human rights is something that preoccupies young people in Canada. Canada has been a leader in human rights. We in the Senate had the first Human Rights Committee that looked at both national and international issues, not only one or the other. The world now sees human rights that way; we are all interrelated.

At the time the committee was set up, based on resources, time and everything, we could have the committee but we could sit only on Monday.

It is unfair for those members who are dedicated to that area to start out on a Sunday for the Monday meeting, and to say that the committee has to make do with all these things. Is it any better or worse than any of our other committees?

Now I understand the roles of the whips. We have our slot on Monday and they will not move it. However, it should not be historic precedence that determines when our committees sit. All our committees should be looked at as being of the same value. I suggested maybe rotation or something.

In the same approach, why should one committee have two clerks and the other one have one? Why should some have contracts and capabilities that others do not have? Whatever the rules, I have always been of the opinion that we be told what the rules are because I respect the consensus of the Senate.

The Chair: Senator Nolin has a supplementary question.

Le sénateur Andreychuk : Je pense que cette mesure pourrait être utile. Je ne suis pas experte en la matière. Je pense que cela dépend de la manière dont le Comité de la régie interne fonctionne. J'étais d'avis qu'un des meilleurs règlements en place était qu'une personne ne pouvait pas à la fois être présidente d'un comité et siéger au comité qui évaluera les budgets. C'était un règlement précieux relativement à la perception. Pour qu'un processus semble juste, il faut qu'il soit transparent et qu'il soit perçu comme étant juste.

Je n'ai jamais pensé qu'un membre du comité affirmait consciemment, il y a 15 ans, qu'un comité ne peut pas avoir l'argent. En raison du Règlement, quand une personne se présentait ici en novembre, il ne restait plus d'argent. Pourquoi ne s'était-elle pas présentée plus tôt? Notre comité n'était pas sur pied ou nous terminions une étude. Ce n'était pas parce que quelqu'un se comportait mal ou faisait le difficile. Je parle de ne pas créer le Règlement de façon à ce que tous les comités se présentent à la même place en même temps.

Sur le même plan, une question que je n'ai pas abordée et qui ne concerne pas le Comité de la régie interne est le fait de siéger à deux comités les lundis. J'ai présenté mon cas ici en tant que membre du comité; je vais maintenant le faire en tant que témoin.

Nous avons délibérément décidé de créer un comité des droits de la personne. Les droits de la personne comptent pour les sénateurs et pour la population canadienne. La question revient sous une forme ou sous une autre dans tous les discours politiques. Toute la question des droits de la personne préoccupe les jeunes Canadiens. Le Canada est chef de file en matière des droits de la personne. Notre Sénat a créé le premier Comité des droits de la personne à se pencher à la fois sur les questions nationales et internationales. C'est maintenant ainsi que le monde voit les droits de la personne; nous sommes tous interreliés.

Nous avons été en mesure de créer le comité, mais en raison des ressources, du temps et des divers facteurs en jeu à l'époque, il pouvait seulement siéger les lundis.

Ce n'est pas juste pour les membres dévoués à ce domaine de devoir partir le dimanche pour la séance du lundi, et de dire que le comité doit se débrouiller avec ces conditions. N'a-t-il pas la même valeur que les autres comités?

Je comprends maintenant le rôle des whips. Notre tranche horaire est le lundi et ils refusent de la changer. Toutefois, la priorité historique ne devrait pas déterminer le moment de nos séances. Les comités devraient tous être considérés comme étant d'importance égale. J'ai suggéré d'adopter une rotation ou quelque chose du genre.

Sur le même plan, pourquoi un comité devrait-il avoir deux greffiers tandis qu'un autre n'en a qu'un? Pourquoi certains devraient-ils avoir des contrats et des capacités que d'autres n'ont pas? Peu importe ce qu'ils sont, j'ai toujours cru qu'on devrait nous dire quels sont les règlements parce que je respecte le consensus du Sénat.

Le président : Le sénateur Nolin a une question complémentaire.

Senator Andreychuk: I want everyone to be able to access resources in a fair way.

Senator Nolin: You mentioned the whips' role in deciding what committee uses which timeslot. Should the whips keep that responsibility or should we ask that a body of someone's peers to decide on subject, ballpark figure, and time slots when the committee sits?

Senator Andreychuk: I am not able to answer that because if you totally revise the way we operate the Senate

Senator Nolin: I am asking you why two individuals with two political agendas, at least perceived political agendas, would have that final decision? Do we want to keep that approach?

Senator Andreychuk: I want to keep it at the moment, unless we totally revise the system because I know that so much of what we do in the Senate comes from a balance of the two parties. We now have given some room and space for independents. Parties have an obligation to meet with the independents, and they do, and I believe that approach has been working well.

There must be an arbitrator. If our system is based on the negotiations of two leaderships, and the whips have the assignment role, it is not the whip who says the committee sits in those slots. Whips have provided the ultimate stamp. They have to administer the decision. I do not think the question is one of whips or not; they only administer decisions as long as we have this system. If we change the system, perhaps the administrators would be different, too. I have no problem with the whips telling me that I sit from 4 p.m. to 8 p.m. and any change has to come

Senator Nolin: You want a fair arbitrator.

Senator Andreychuk: I want a fair arbitrator and at the moment, there seems to be this precedent that because other committees were struck first, they have certain slots, and because we added two more committees and then a third committee, a committee sits on Monday and that committee is stuck there forever, which means that committee is never the same committee as the other committees.

I do not think that is what we intended when we agreed to the Human Rights Committee. I will speak only for the one I know. Nor do I think the value of the committee to the Senate is as an adjunct. Human Rights is an essential committee.

It is unfair, or unrealistic to expect people, however committed they are, to come every Monday, knowing the size of Canada. The house sits, they say, five days. We then sit a minimum of five days, if not six, if we are on this kind of committee.

Senator Fraser: I will go back a bit but I will make a quick observation on this point before I go back. I suspect that the Monday slot was tied up intimately with the initial understanding

Le sénateur Andreychuk : Je veux que les ressources soient distribuées entre tous de façon équitable.

Le sénateur Nolin : Vous avez mentionné que c'est le whip qui détermine la tranche horaire des comités. Est-ce qu'on devrait continuer à confier cette tâche aux whips ou est-ce qu'on devrait demander à un organisme de pairs quelconque de choisir le sujet, le budget approximatif et la tranche horaire des comités?

Le sénateur Andreychuk : Je ne peux pas répondre à la question parce que si on révisé totalement la manière dont le Sénat fonctionne...

Le sénateur Nolin : Je vous demande pourquoi deux personnes qui ont deux programmes politiques différents, du moins que l'on considère comme ayant deux programmes politiques, devraient avoir le dernier mot? Voulons-nous continuer à procéder de cette manière?

Le sénateur Andreychuk : Je ne veux pas changer la façon de faire pour l'instant, à moins que nous révisions totalement le système, car je sais qu'une grande partie de ce que nous faisons au Sénat dépend d'un équilibre entre les deux partis. Nous faisons maintenant de la place pour les indépendants. Les partis doivent rencontrer les indépendants, et ils le font, et je crois que cette méthode fonctionne bien.

Il doit y avoir un médiateur. Si notre système est fondé sur les négociations entre deux chefs et les whips ont la tâche de faire les attributions, ce n'est pas le whip qui décide à quel moment le comité siège. Les whips apposent le sceau final. Ils doivent administrer la décision. Je ne pense pas que la question soit liée aux whips; c'est eux qui administrent les décisions seulement tant que nous employons ce système. Si nous changeons le système, peut-être que les administrateurs changeront aussi. Cela ne me fait rien que les whips me disent que je siège de 16 heures à 20 heures et que tout changement doit venir de...

Le sénateur Nolin : Vous voulez un médiateur juste.

Le sénateur Andreychuk : Je veux un médiateur juste et en ce moment, il semble y avoir un précédent selon lequel les comités qui ont été créés les premiers ont droit à une certaine tranche horaire, et parce que nous avons ajouté deux autres comités, suivis d'un troisième, un des comités siège le lundi et ce comité est coincé là à jamais, ce qui veut dire qu'il change toujours.

Je ne pense pas que c'était notre intention lorsque nous avons décidé de créer le Comité des droits de la personne. Je vais seulement parler de celui que je connais. Je ne pense pas non plus qu'il ait une valeur accessoire au sein du Sénat. Le Comité des droits de la personne est un comité essentiel.

C'est injuste ou irréaliste de s'attendre à ce que les gens, peu importe à quel point ils sont dévoués, se présentent tous les lundis, étant donné la grandeur du Canada. On dit que la Chambre siège cinq jours. Nous siégeons donc un minimum de cinq jours, pour ne pas dire six, si nous faisons partie d'un tel comité.

Le sénateur Fraser : Je vais retourner un peu en arrière, mais je vais d'abord passer un bref commentaire à ce sujet. Je soupçonne que la tranche horaire du lundi était liée au départ à l'entente

that these three committees will not study legislation. I remember being told that these three committees would not study legislation. I know that they study legislation sometimes, but in comparison to other committees, not often.

If Senator Joyal's point is accurate, and I believe it is, that our primary function is to study legislation in committees, then the primary slots for committees should go to committees that spend a fair amount of time studying legislation.

I have served on the Standing Senate Committee on Human Rights and the Standing Senate Committee on Official Languages. I am not in any way denigrating the importance of the work of those committees. On the contrary, both causes are close to my heart, but some of that dynamic may be at work there.

Going back to the matter of budgets and Internal Economy, when Senator Furey asked if it would be interesting to have chairs present when the full committee considered their budgets, a tree of things immediately began to grow from the little acorn in my mind.

I think I heard you say that you did not think chairs should be part of Internal Economy. If I am right about what you said, I assume that the chairs of other committees would attend Internal Economy as guests or observers, but not as voting members of Internal.

Second, what would you think of having Internal, at the beginning and at the end of its budgetary process, meeting with all the chairs together to set out how much money is available and what the rules are so that everyone operates on the same understanding? At the end, there could be a meeting of the same people to set out how the money was divvied up and why.

Is that approach feasible, or would it only lead to cat fights?

Senator Andreychuk: I think Senator Furey should answer this question rather than me.

Senator Fraser: You have been around a long time.

Senator Andreychuk: I think it would be helpful if the Internal Economy Committee met with the chairs to discuss how they will approach budgeting, and to share information in a more formal way.

Most of the information we receive is through clerks, and it would be better if we received it from the committee. I do not say that chairs should not be on the Internal Economy Committee, but they should not be included in the budget process. Again, it is not that I distrust them; it is the perception. Yes, there should be more sharing of information.

In all the time that we were asking for a Human Rights Committee, it was never suggested that we would not study legislation. The questions at the time were with regard to the extent to which the Human Rights committee study questions that at that time went to the Legal Committee, because there is

initiale que ces trois comités n'examineraient pas de mesures législatives. Je me rappelle que c'est ce qu'on m'avait dit au sujet de ces trois comités. Je sais qu'ils le font parfois, mais ils le font rarement comparativement à d'autres comités.

Si ce que dit le sénateur Joyal est exact, et je crois que c'est le cas — que le rôle principal des comités est d'examiner des mesures législatives —, alors les tranches horaires principales devraient être attribuées aux comités qui passent beaucoup de temps à examiner des mesures législatives.

J'ai fait partie du Comité sénatorial permanent des droits de la personne et du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je ne dénigre aucunement l'importance du travail de ces comités; au contraire, les deux causes me tiennent à cœur, mais c'est peut-être partiellement ce qui est à l'œuvre ici.

Pour revenir aux budgets et au comité de la régie interne, quand le sénateur Furey a demandé s'il serait intéressant que les présidents soient présents quand l'ensemble du comité examine les budgets, un tas d'idées ont commencé à germer dans mon esprit.

Je crois vous avoir entendu dire que les présidents ne devraient pas prendre part aux travaux du Comité de la régie interne. Si je ne me trompe pas, j'imagine que les présidents des autres comités assisteraient aux réunions du comité de la régie interne à titre d'invités ou d'observateurs, et non pas en tant que membres votants du comité.

Par ailleurs, serait-ce une bonne idée, d'après vous, que le comité de la régie interne rencontre au début et à la fin du processus budgétaire tous les présidents pour établir les sommes disponibles et les règles pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde? À la fin, une réunion avec les mêmes personnes pourrait être organisée pour discuter de la répartition des fonds et fournir des explications.

Cette approche est-elle réalisable, ou est-ce qu'elle ne ferait qu'engendrer des querelles?

Le sénateur Andreychuk : Je pense que le sénateur Furey devrait répondre à cette question.

Le sénateur Fraser : Vous êtes ici depuis longtemps.

Le sénateur Andreychuk : Je pense qu'il serait utile que le comité de la régie interne rencontre les présidents pour discuter de la manière d'établir les budgets et échanger des informations de façon plus officielle.

Nous recevons la plupart des renseignements par l'entremise des greffiers, et il serait préférable que ce soit par l'entremise du comité. Je ne dis pas que les présidents ne devraient pas siéger au Comité de la régie interne, mais ils ne devraient pas participer au processus budgétaire. Là encore, ce n'est pas que je ne leur fais pas confiance; c'est la perception. Il devrait y avoir un meilleur échange d'informations.

Chaque fois que nous avons demandé un comité des droits de la personne, nous n'avons jamais dit que nous n'examinerions pas la législation. La question qu'on se posait à ce moment-là, c'était dans quelle mesure le Comité des droits de la personne étudierait les dossiers dont est saisi le Comité des affaires juridiques, car il y

overlap there. The point was that we would be conscious of the fact that the Legal Committee already existed, but that Human Rights would not be excluded.

The Chair: Senator Furey, when you were out, Senator Fraser asked the witness whether she thought that Internal Economy should meet with all the chairs of Senate committees at the beginning and at the end. She said that at the beginning, they could set out frankly their budget for the year, their expectations and how Internal Economy would evaluate it, as a way of letting chairs know what the committee's position would be. That is what we were discussing while you were out.

Senator Andreychuk, you raised many interesting questions. Before I turn to Senator Robichaud, you really caught my ear when you talked about how we evaluate our work. I have never served on Internal Economy, but I know that a number of senators on the committee have asked business questions like whether we receive value for the money we spend for committee studies.

I started thinking about university professors who teach and publish. Peer groups analyze and evaluate their work. In think tanks, there are ways to have work evaluated. I have worked with the Conference Board and know that their reports are all evaluated before they are made public. Evaluating the work of groups is not something new, but it is not something that the Senate has undertaken formally.

Do you think that committee studies, other than on government legislation, should be evaluated? Some are better than others, so should there be some kind of peer group that looks at the studies, analyzes them and critiques them? Should there be some kind of a sanction?

Senator Andreychuk: Definitely, there should be no sanction. I do not know what that would be. It does not flow.

I think we should continue to remind ourselves the extent to which our work is worth something to the public, and I use "public" in a broad sense to include everyone.

I do not subscribe to "value for money." I do not think it fits a democratic institution. We conduct studies for all kinds of reasons. I think we should justify what we think we are bringing to the table.

The Chair: We are talking about taxpayers' dollars.

Senator Andreychuk: Yes, which is why I think we need effective analysis of what we are doing and why we are doing it, but I do not think that value for money applies here.

The Chair: There is a new mood of transparency and accountability, and Canadians are looking to government and parliamentarians for that, too. One way of being transparent and accountable is by showing value for how taxpayers' dollar are spent.

avait un chevauchement. Nous soutenions que nous serions conscients du fait que le comité des affaires juridiques existe déjà, mais que le Comité des droits de la personne ne serait pas exclu.

Le président : Sénateur Furey, quand vous êtes sorti, le sénateur Fraser a demandé au témoin si elle croyait que le Comité de la régie interne devrait rencontrer les présidents au début et à la fin du processus. Elle a répondu qu'au début, ils pourraient établir franchement leur budget annuel, leurs attentes et la manière dont le Comité de la régie interne ferait l'évaluation, de sorte à ce que les présidents soient au courant de la position du comité. C'est ce dont nous discutons lorsque vous étiez sorti.

Vous avez soulevé de nombreuses questions intéressantes, sénateur Andreychuk. Avant de céder la parole au sénateur Robichaud, je tiens à vous dire que vous avez vraiment capté mon attention lorsque vous avez parlé de la manière dont nous évaluons notre travail. Je n'ai jamais siégé au comité de la régie interne, mais je sais que plusieurs sénateurs au comité ont demandé si nous obtenons un bon rendement pour l'argent que nous dépensons pour les études des comités.

Je me suis mis à penser aux professeurs d'université qui enseignent et publient des ouvrages. Des groupes de pairs analysent et évaluent leur travail. Dans des groupes de réflexion, il y a des méthodes d'évaluation du travail. J'ai travaillé avec le Conference Board et je sais que ses rapports sont tous évalués avant d'être rendus publics. Évaluer le travail des groupes n'est rien de nouveau, mais c'est quelque chose que le Sénat a entrepris officiellement.

Pensez-vous que les études des comités, autres que celles portant les lois du gouvernement, devraient être évaluées? Puisque certaines sont meilleures que d'autres, devrait-il y avoir une sorte de groupe de pairs qui les examine, les analyse et les critique? Faudrait-il une sorte d'approbation?

Le sénateur Andreychuk : Absolument pas. Je ne vois pas pourquoi il faudrait en avoir une. Ce n'est pas logique.

Je pense que nous devrions nous rappeler à quel point notre travail compte pour le public; et j'utilise « public » au sens large du terme pour inclure tout le monde.

Je ne souscris pas au concept d'« optimisation des ressources ». Je ne pense pas qu'il cadre avec une institution démocratique. Nous réalisons des études pour toutes sortes de raisons. Je pense que nous devrions justifier ce que nous pensons proposer.

Le président : Nous parlons de l'argent des contribuables.

Le sénateur Andreychuk : En effet, et c'est pourquoi nous avons besoin, à mon avis, d'une analyse efficace de ce que nous faisons et des raisons pour lesquelles nous le faisons, mais je ne pense pas que ce concept s'applique dans ce cas-ci.

Le président : Il y a un nouveau climat de transparence et de reddition de comptes, et les Canadiens comptent sur le gouvernement et les parlementaires à cet égard aussi. Une façon d'être transparent et de rendre des comptes est de montrer que nous utilisons l'argent des contribuables à bon escient.

Senator Andreychuk: That may be. I am saying that I think this is a unique institution. Our role should be ideas, vision, debate and education. I do not understand what people mean by “value for money.” I do not understand what they mean by that term. Perhaps you can define it for me within the context of a democratic association. I cannot.

The Chair: The Auditor General defines it, and many government departments work on the basis of that concept.

Senator Andreychuk: Yes, but we are not administering programs; we are not in charge of delivering programs. That is the difference. If I were to deliver daycare services, I can understand value for money. How do you determine value for money for a report on euthanasia, for example? Is it determined by the number of people who received a copy of the report, or the number of hits on a blog? I am not sure how to do evaluate it. That is not my area of expertise.

The Chair: I am glad you raised the point because it started me thinking about it.

Senator Andreychuk: This point has been raised by other senators, and before we put ourselves in the position of having an auditor looking the studies, we should determine what value for money could mean. It would need to have a different meaning for me.

[Translation]

Senator Robichaud: We have talked about a lot of things, namely, what we should change. We might want to take a closer look at the tools available to us to evaluate what we are doing.

We talked about orders of reference. They are submitted for consideration by the Senate. There was a good example of this late yesterday evening, and the same goes for the others. An order of reference was proposed, and there were no questions. The reason is simple: we have a limited amount of time.

To a certain extent, we are limited to a three-day week, and as a result, committees, which hold meetings on Mondays, have fewer senators than they would like because there are fewer senators who want to sit on Mondays.

You mentioned available resources. I think that all the resources are available to all the committees insofar as the committees request those resources, and the requests are evaluated based on need, in terms of both financial and human resources.

I admit that some committee chairs have an easier time asking for resources than others, and they usually get what they ask for.

Le sénateur Andreychuk : Peut-être. À mon avis, c'est une institution unique. Notre rôle devrait être de présenter des idées et une vision, de débattre de divers sujets et de fournir de l'information. Je ne comprends pas ce que les gens entendent par l'« optimisation des ressources ». Je ne comprends pas ce qu'ils veulent dire. Vous pourriez peut-être définir le concept dans le contexte d'une association démocratique, car je ne peux pas le faire.

Le président : La vérificatrice générale le définit, et un grand nombre de ministères gouvernementaux mènent leurs travaux conformément à ce concept.

Le sénateur Andreychuk : Oui, mais nous n'administrons pas des programmes; nous ne sommes pas chargés d'offrir des programmes. C'est la différence. Si je fournissais des services de garde, je comprendrais le concept. Comment déterminez-vous l'optimisation des ressources pour un rapport sur l'euthanasie, par exemple? Est-ce en fonction du nombre de personnes qui ont reçu un exemplaire du rapport, ou le nombre de visites sur un blogue? Je ne sais pas trop comment l'évaluer. Ce n'est pas mon domaine de compétence.

Le président : Je suis heureux que vous ayez soulevé ce point, car je me suis mis à réfléchir au concept.

Le sénateur Andreychuk : Ce point a été soulevé par d'autres sénateurs, et avant de demander à un vérificateur d'examiner les études, nous devrions déterminer ce que signifie l'« optimisation des ressources ». Il faudrait que le sens soit différent.

[Français]

Le sénateur Robichaud : On a parlé de bien de choses, notamment, ce que nous devrions changer. Peut-être faudrait-il regarder de plus près les outils qui s'offrent à notre disposition pour évaluer ce que nous faisons.

On a parlé des ordres de renvoi. Ils sont présentés pour considération par le Sénat. On a eu un bel exemple hier en fin de soirée et il en va de même pour les autres. Un ordre de renvoi a été proposé; il n'y a eu aucune question. La raison en est simple, nous nous sentons pressés par le temps.

D'une certaine façon, nous nous sommes encadrés dans une semaine de trois jours. Cela fait en sorte que les comités, qui ont des réunions les lundis, n'ont pas autant de sénateurs qu'ils le souhaiteraient parce qu'il y a moins de sénateurs qui veulent siéger les lundis.

Vous parlez des ressources disponibles. Je crois que toutes les ressources sont disponibles pour tous les comités dans la mesure où les comités en font la demande et que les demandes sont évaluées en fonction des besoins, tant du côté financier que personnel.

J'avoue que certains présidents de comité ont plus de facilité à demander des ressources que d'autres et, dans la majorité des cas, ils reçoivent ce qu'ils demandent.

As for knowing how the amounts are distributed, the request comes before the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, and then it goes to the subcommittee. I have to say that the subcommittee has three members. We all have the same responsibility. Whenever possible, we reach decisions by consensus. And we consider requests based on what is presented to us, and all presentations reflect the order of reference.

We cannot second-guess what the committee has decided. It is a vicious cycle. We must consider the requests that we receive and try to distribute the funds so as to ensure that all the committees can do their work. This is not always easy because committee requests come in at different times. Furthermore, some committees want to do their work in the first part of the session. When you consider that the funds distributed cover the period up to late October, for some committees, that accounts for all of their funding, but for others, it is only a portion of their funding.

I must say, however, that in the past few years, we have not had a lack of available funds. We have never spent all of the money allocated for committees. To say that there is not enough money and that resources are limited would be false, in my opinion. The funds are available.

When you talk about creating a reserve, that is difficult. There is always a reserve. When committees submit their budgets to us, those figures must reflect all committee members. But rarely do all senators take part when there is an activity, and any funds that are left over go back into the pot for redistribution.

How do we make the process better? I wish there were a magic solution. And I think that resources are used well, they are there, but I hope that through our report, we can shed light on how to review orders of reference, mandates, studies and the distribution of funds. But I do think that the system we have now works well. This was more of a comment than a question, Senator Andreychuk.

[English]

Senator Andreychuk: It is the old story. On Monday, we think that the committees work well. Given all the different perspectives of senators coming from varying regions, the upanddown schedule of Parliament works well. On the other hand, can we make it better? Can we make it easier for senators to come in and out of the system? I am always mindful that I am asked by new senators, how do we do this in the Senate? It takes a while to know the rhythm in this place. The more transparent we are, the better. We need to look again at the rules.

Often, I find information accidentally. For example, in this committee, I found out the Chief Clerk of the Committees Directorate determines the requests to Internal Economy for additional clerks. I had been given answers such as: We have so many clerks, they have been apportioned and, sorry, but that is it.

Quant à savoir comment les sommes sont distribuées, la demande arrive au Comité permanent de la régie, des budgets et de l'administration et elle se rend ensuite au sous-comité. Je dois dire que le sous-comité est composé de trois personnes. On a tous la même responsabilité. On prend les décisions autant que possible par consensus. Et on examine les demandes à la lumière de ce qui nous est présenté, et toutes présentations faites le sont en fonction de l'ordre de renvoi.

Nous ne pouvons pas remettre en question ce que le comité a décidé. C'est comme un cercle vicieux. Nous devons examiner les demandes qui nous sont adressées et essayer de distribuer les fonds de sorte à ce que tous les comités puissent faire leur travail. Ce n'est pas toujours facile parce que toutes les demandes de comité n'arrivent pas en même temps. De plus, certains comités veulent faire leur travail dans la première partie de la session. Lorsqu'on considère qu'on accorde les fonds jusqu'à la fin octobre, pour certains comités, c'est la totalité des sommes tandis que pour d'autres, c'est seulement une partie.

Par contre, je dois dire que dans les dernières années, les ressources au niveau des fonds disponibles n'ont pas fait défaut. On n'a jamais dépensé tout ce qui était alloué pour les comités. Je crois qu'il est faux de dire qu'il n'y a pas d'argent et que les ressources sont très limitées. Les fonds sont disponibles.

Lorsque vous parlez de prévoir une réserve, c'est difficile. Il y a toujours une réserve. Lorsque les comités nous présentent un budget, ils doivent le faire pour la totalité des membres du comité. Mais lorsqu'il y a une activité, c'est rarement la totalité des sénateurs qui participent et les fonds non utilisés reviennent dans le fonds pour ensuite être redistribués.

Comment le faire fonctionner mieux? J'aimerais qu'on ait une formule magique pour y arriver. Et je pense que les ressources sont bien utilisées, elles sont présentes, mais j'espère qu'avec notre rapport, on pourra faire la lumière à savoir comment examiner les ordres de renvoi, les mandats, les études et la distribution des fonds. Mais je crois que cela fonctionne bien présentement. Mon intervention était davantage un commentaire qu'une question, sénateur Andreychuk.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk : C'est toujours la même histoire. Nous sommes d'avis que les comités fonctionnent bien le lundi. Malgré les différents points de vue des sénateurs venant de différentes régions, l'horaire non déterminé du Parlement fonctionne bien. Pouvons-nous l'améliorer? Pouvons-nous faciliter les allées et venues des sénateurs? Je n'oublie pas que les nouveaux sénateurs me demandent comment nous procédons au Sénat. Il faut un certain temps pour se familiariser au rythme du Sénat. Plus nous faisons preuve de transparence, mieux c'est. Nous devons examiner de nouveau les règles.

Je trouve souvent l'information par hasard. Par exemple, j'ai appris à ce comité que la greffière principale de la Direction des comités détermine les demandes faites au comité de la régie interne pour avoir d'autres greffiers. On m'a donné des réponses telles que : « Nous avons beaucoup de greffiers, et ils ont été

I thought that if I had any case, I would go to Internal Economy. I did not understand that it was the Chief Clerk of the Committees Directorate.

We put pressures on some of our systems unfairly in ways that we do not know. Perhaps we need clarification, or we can take the approach, as Senator Nolin said, of standing back and looking again at the whole process.

Coming back to Senator Oliver's point about value for money, I am not sure that is the right question. The right question is, are we maximizing resources for the benefit of Canadians? Have our reports had any meaning or changed anything?

I do not want an analysis that says, we sent out 1,000 reports and therefore we are good and we have done something valuable. Have I changed a policy? Have I influenced a debate? Have we disseminated information that could not have come from elsewhere? Have we performed due diligence on legislation? Have we given sufficient credibility to our institutions and our values as embodied in the Canadian Charter of Rights and Freedoms? There are many ways to talk about the value of the work here. Perhaps we have not enumerated those kinds of principles in a way that we can reflect upon.

My final point is that we have work in our own communities and then we come here. We are here for a limited period of time. It would be helpful if there was symmetry among the committees and how they operate, and that the rules were understood. It would be easier for all of us. I sometimes think that Internal Economy is faulted for things that are not of the committee's making but are the making of the entire Senate. That is why I say, a process that goes from the start of a committee to the end should be understood.

[Translation]

Senator Robichaud: As far as the work of the various committees is concerned, some committees attach a lot of importance to the number of media interviews, the number of website visitors or the number of people who have requested a committee report. It is rather hard to evaluate because there are some reports that have just as much value but that receive less media attention.

In fact, it depends on which unit of measurement we use to do the evaluation.

[English]

Senator Andreychuk: Agreed.

The Chair: Senator Andreychuk, on behalf of the committee, I thank you. I like Senator Fraser's words that today was more a conversation than a direct presentation by you with a number of your opinions. The conversation was important because it came at the good time in the work of our committee to have a philosophical overview on a number of important points such as the funding of committees, the fairness of the funding, the

répartis; désolés, mais c'est ainsi ». Je croyais que si j'avais quoi que ce soit de fondé, je me présentais devant le comité de la régie interne. Je n'avais pas compris que c'était la greffière principale des comités.

Nous exerçons injustement des pressions sur certains de nos systèmes sans le savoir. Nous avons peut-être besoin de clarification, ou nous pouvons, comme le sénateur Nolin l'a dit, prendre du recul et réexaminer tout le processus.

Pour revenir à ce que le sénateur Oliver a dit au sujet de l'optimisation des ressources, je ne suis pas certaine que ce soit la bonne question à poser. Il faudrait plutôt poser les questions suivantes : « Maximisons-nous les ressources de manière à veiller aux intérêts des Canadiens? Nos rapports ont-ils été utiles ou ont-ils changé quoi que ce soit? »

Je ne veux pas d'une analyse dans laquelle nous disons avoir envoyé un millier de rapports et que, par conséquent, nous faisons du bon travail et quelque chose d'utile. Ai-je changé une politique? Ai-je influencé un débat? Avons-nous divulgué de l'information qui n'aurait pas pu provenir d'ailleurs? Avons-nous fait preuve de diligence dans l'étude des lois? Avons-nous donné suffisamment de crédibilité à nos institutions et à nos valeurs telles qu'elles sont énoncées dans la Charte canadienne des droits et libertés? Il existe bien des façons de parler de la valeur du travail ici. Nous n'avons peut-être pas formulé ce type de principes de manière à pouvoir y réfléchir.

Pour terminer, nous travaillons dans nos propres collectivités et nous venons ensuite ici pour une période limitée. Il serait utile qu'il existe une uniformité parmi les comités et leur fonctionnement, et que les règles soient comprises. Ce serait plus facile pour nous tous. Je pense parfois qu'on blâme le comité de la régie interne pour certaines choses qui n'ont pas été faites par le comité, mais par le Sénat au complet. C'est pourquoi je dis qu'un processus devrait être compris du début à la fin.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Concernant les travaux des différents comités, certains accordent beaucoup d'importance au nombre d'entrevues qu'il y a eu avec les médias, combien de fois le site Internet a été visité, combien de personnes ont demandé le rapport du comité. C'est assez difficile à évaluer parce qu'il y a d'autres rapports qui ont été faits, qui ont autant de valeur, mais qui n'ont pas reçu la même attention de la part des médias.

En fait, cela dépend de quelle unité de mesure on se sert pour faire l'évaluation.

[Traduction]

Le sénateur Andreychuk : Je suis d'accord.

Le président : Sénateur Andreychuk, au nom du comité, je vous remercie. J'ai aimé la remarque du sénateur Fraser lorsqu'elle a dit qu'il s'agissait davantage d'une conversation aujourd'hui que de déclarations et de l'exposé de vos opinions. La conversation était importante, car elle arrive à point nommé dans le cadre des travaux du comité, qui cherche à avoir une vue d'ensemble approfondie d'un certain nombre de points importants tels que le

evaluation and so on. You raised those questions, and I thank you for that. This conversation today will be of great help to the researchers who must put some sort of structure on all these words that we have been hearing in these last eight meetings.

(The committee adjourned.)

financement des comités, l'équité du financement, l'évaluation, et cetera. Vous avez soulevé ces questions, et je vous en remercie. La conversation d'aujourd'hui sera très utile aux attachés de recherche, qui doivent mettre de l'ordre dans ce que nous avons entendu au cours des huit dernières réunions.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESS

Senate of Canada:

The Honourable Senator A. Raynell Andreychuk.

TÉMOIN

Sénat du Canada :

L'honorable sénateur A. Raynell Andreychuk.